



Recommandations sur l'emploi des termes *entrepreneuriat*, *entrepreneurial* et *entreprendre*

Office québécois de la langue française



Introduction

L'Office québécois de la langue française, en vertu de la mission de francisation qui lui est dévolue par la Charte de la langue française, tente de promouvoir le développement et l'enrichissement du français. Dans le cas de terminologies fortement influencées par l'anglais, il ne saurait considérer tous les emprunts à l'anglais comme autant de formes d'enrichissement linguistique. Le procédé d'emprunt ne doit pas entraver la créativité lexicale ni favoriser des mots étrangers au détriment des ressources déjà disponibles dans la langue emprunteuse. C'est la raison pour laquelle sont proposées des solutions de rechange aux anglicismes susceptibles de poser problème aux usagers de la langue française.

Dans le cadre de l'élaboration du présent vocabulaire, l'Office a formulé des recommandations quant à l'emploi des termes *entrepreneuriat*, *entrepreneurial* et *entreprendre*, et présenté divers termes à titre complémentaire en tenant compte de sa position sur le procédé d'emprunt et sans prendre parti pour une approche, une idéologie ou une théorie particulières dans les domaines de l'économie et des sciences humaines.

Le comité de travail s'est servi des recommandations officielles de la Commission de terminologie de l'Office de la langue française de 1984, au moment de la création du terme *entrepreneuriat*, d'une documentation bilingue abondante en sciences économiques, en sciences humaines et en gestion, et a observé les diverses influences qui ont eu un effet déterminant sur l'emploi des termes au fil des trente dernières années.

L'exercice a permis de mettre au point un ensemble de 103 articles bilingues qui s'inscrivent dans les domaines de l'économie et des sciences humaines, en particulier dans celui de la création d'entreprise. À cet égard, nous tenons à remercier MM. Pierre Bisson, Jules Cossette et Sylvain Mélançon, économistes au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations (MEIE), pour leur contribution remarquable aux travaux liés à l'élaboration de ces articles.

Ce document a été produit dans le but de participer à la stabilisation et à l'enrichissement de la terminologie française en cherchant à dissiper de nombreuses confusions quant à l'emploi de termes, et à rendre la communication professionnelle plus précise et plus efficace.

Nous désirons exprimer notre gratitude aux personnes du MEIE, de la Fondation de l'entrepreneurship et de l'Institut de recherche sur les PME qui ont apporté des commentaires ayant permis l'amélioration des articles.

La version imprimable du document en format PDF est disponible sur le site de l'OQLF dans la section Lexiques et vocabulaires.

Denyse Létourneau

Linguiste-terminologue

Office québécois de la langue française

Abréviations et remarques liminaires

adj.	adjectif
loc. adj.	locution adjectivale
loc. v.	locution verbale
n. f.	nom féminin
n. f. pl.	nom féminin pluriel
n. m.	nom masculin
n. m. ou f.	nom masculin ou féminin
v. tr.	verbe transitif

1. Présentation

- a) Cet ouvrage, qui porte sur des recommandations quant à l'emploi des termes *entrepreneuriat*, *entrepreneurial* et *entreprendre*, compte 103 articles.
- b) La nomenclature est présentée selon l'ordre alphabétique des termes français.
- c) Chaque article est précédé d'un numéro d'ordre et comprend, en français, un terme principal et, le cas échéant, des sous-entrées (appellations féminines, abréviations, variantes graphiques, synonymes, quasi-synonymes, termes non retenus, termes déconseillés).
- d) Sauf pour les termes déconseillés, chaque terme français est écrit en gras et est suivi d'un indicatif de grammaire.
- e) Un terme qui recouvre plus d'un concept est suivi d'un chiffre entre parenthèses : (1), (2).
- f) Les termes français sont suivis d'un terme principal anglais et, le cas échéant, de ses sous-entrées. Tous les termes anglais sont en italique.
- g) Dans tous les cas, les termes sont suivis d'une définition terminologique qui présente les traits essentiels du concept traité et éventuellement d'une ou de plusieurs notes explicatives sur le concept ainsi que sur les divers aspects linguistiques des termes.

2. Annexes

Les articles sont suivis de deux annexes présentant un condensé des recommandations du comité et un répertoire de termes de linguistique et de terminologie.

Vocabulaire

1. aspirant entrepreneur n. m.

Appellations féminines :

aspirante entrepreneuse n. f.

aspirante entrepreneure n. f.

Synonymes :

aspirant propriétaire-dirigeant d'entreprise n. m.

aspirante propriétaire-dirigeante d'entreprise n. f.

aspirant propriétaire-dirigeant n. m.

aspirante propriétaire-dirigeante n. f.

aspiring entrepreneur

Synonymes :

aspiring business entrepreneur

aspiring owner-manager

Définition. – **Personne qui ambitionne de devenir un propriétaire-dirigeant d'entreprise.**

Notes linguistiques. – 1. La graphie sans trait d'union *aspirant entrepreneur* est à privilégier. Le complément de nom est normalement introduit par une préposition comme dans *aspirant au titre d'entrepreneur*. L'emploi de la particule de liaison est cependant concurrencé par la complémentation sans préposition comme dans *aspirant entrepreneur*. En général, quand un nom est complément d'un autre sans l'intermédiaire d'une préposition, le trait d'union est plus rarement présent que l'espace entre les deux.

2. Le trait d'union dans *propriétaire-dirigeant* est nécessaire. En effet, le lien étroit unissant deux noms accolés qui entretiennent un rapport de coordination est généralement rendu par ce signe graphique.

2. baromètre de création d'entreprise n. m.

Synonyme :

baromètre d'entrepreneuriat n. m.

Terme déconseillé :

baromètre entrepreneurial

entrepreneurship barometer

Synonymes :

barometer of entrepreneurship

barometer of new business creation

Définition. – **Élément sensible à des variations, qui permet d'évaluer la situation de la création d'entreprise.**

Note linguistique. – Le terme *baromètre entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ».

Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

3. capacité de passer à l'action n. f.

capacity to take action

Définition. – **Qualité d'une personne qui est en état de mettre à exécution ses desseins, ses projets.**

Notes conceptuelles. – 1. La capacité de passer à l'action est un élément caractéristique de l'esprit d'entreprise.

2. Il ne faut pas confondre la capacité de passer à l'action avec l'entrepreneuriat.

4. chaîne de création d'entreprise n. f.

Synonyme :

chaîne d'entrepreneuriat n. f.

Terme déconseillé :

chaîne entrepreneuriale

entrepreneurship chain

Synonyme :

chain of business creation

Définition. – **Structure linéaire des diverses activités qui concourent à la création d'une entreprise, depuis l'idée d'entreprise jusqu'à la phase postcréation.**

Notes linguistiques. – 1. Le terme *chaîne* peut s'écrire avec ou sans accent circonflexe.

2. Le terme *chaîne entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

5. chef d'entreprise n. m. ou f.

Appellations féminines :

chef d'entreprise n. f.

cheffe d'entreprise n. f.

Termes déconseillés :

femme chef d'entreprise
femme cheffe d'entreprise

head of firm

Synonymes :

head of business firm
firm's head
head of business enterprise
business entrepreneur
entrepreneur

Définition. – Personne qui détient le plus haut degré d'autorité dans une entreprise et qui assure la cohérence de l'organisation afin d'atteindre avec efficacité les objectifs qui ont été fixés.

Note conceptuelle. – Le chef d'entreprise peut être le propriétaire-dirigeant fondateur de l'entreprise ou le propriétaire-dirigeant soit par héritage ou par rachat, qui détient juridiquement tous les pouvoirs permettant la direction et qui assume toutes les responsabilités dans l'entreprise. Le chef d'entreprise est le dirigeant automatiquement désigné du fait qu'il possède tout ou partie majoritaire du capital-actions de l'entreprise. Il peut également être le dirigeant nommé par le propriétaire, qui reçoit de ce dernier une large délégation de pouvoirs, ou le dirigeant nommé par le conseil d'administration de l'entreprise.

Notes linguistiques. – 1. L'appellation au féminin *cheffe d'entreprise* est employée, entre autres, en Europe et en Afrique.

2. Le procédé de formation qui consiste à ajouter le nom *femme* à une appellation au masculin, comme dans *femme chef d'entreprise*, contribue à la création d'une série d'appellations qui nuit à l'emploi des appellations au féminin existantes bien formées comme *cheffe d'entreprise* et des appellations épiciènes existantes comme *chef d'entreprise*.

3. La forme *femme cheffe d'entreprise* est redondante, car *cheffe d'entreprise* comporte déjà la marque du féminin.

6. communauté des intervenants en création d'entreprise n. f.

Synonyme :

communauté des intervenants en entrepreneuriat n. f.

Terme déconseillé :

communauté entrepreneuriale

start-up support community

Synonyme :

entrepreneurship support community

Définition. – **Ensemble des personnes qui jouent un rôle dans le processus de création d'entreprise dans une région donnée, qui possèdent en commun des intérêts, des tendances, une culture d'entrepreneur entraînant une certaine solidarité.**

Note conceptuelle. – Citons, par exemple, les accompagnateurs des créateurs d'entreprise comme les conseillers d'un organisme local de développement économique, les mentors, les conseillers en financement et en commercialisation.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *communauté entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « composé d'intervenants en création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. *Start-up* dans *start-up support community* peut s'écrire en un mot (*startup*) ou en deux mots, sans trait d'union (*start up*).

7. créateur d'entreprise n. m.

Appellation féminine :

créatrice d'entreprise n. f.

Synonymes :

fondateur d'entreprise n. m.

fondatrice d'entreprise n. f.

entrepreneur (1) n. m.

entrepreneuse n. f.

entrepreneure n. f.

Termes déconseillés :

créateur de start-up

startuper

femme entrepreneur

femme entrepreneuse

femme entrepreneure

entrepreneur

Synonymes :

business founder

business creator

startuper

start-up creator

firm-creating entrepreneur

promoter of a new business

Définition. – **Personne physique ou morale qui met sur pied une ou plusieurs entreprises en mettant en œuvre diverses ressources afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché**

par la conception, la production, la commercialisation ou l'échange de biens, ou par la fourniture de services.

Notes conceptuelles. – 1. Dans certaines études économiques et statistiques, on distingue quatre profils types de créateurs d'entreprise en tenant compte du statut antérieur, du niveau de diplôme et des raisons invoquées pour la création d'une entreprise : les créateurs d'entreprise par nécessité, les créateurs d'entreprise par adaptation, les créateurs d'entreprise par opportunité et les créateurs d'entreprise par vocation.

2. Le créateur d'entreprise qui met sur pied une entreprise peut être dit *entrepreneur émergent*, *créateur d'entreprise en puissance* ou *créateur d'entreprise potentiel* quand son projet de création d'entreprise ne s'est pas encore concrétisé.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *entreprise*, dans *créateur d'entreprise* et *fondateur d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

2. Dans le cas où les termes *créateur d'entreprise*, *fondateur d'entreprise* et *entrepreneur* sont employés pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin et du singulier est le plus courant, mais le féminin est admis en tenant compte du contexte et notamment de l'apposition, et le pluriel est possible.

3. Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse* (*entrepreneuse*). On rencontre aussi la forme au féminin en *-eure* (*entrepreneure*).

4. Le procédé de formation qui consiste à ajouter le nom *femme* à une appellation au masculin, comme dans *femme entrepreneur*, contribue à la création d'une série d'appellations qui nuit à l'emploi des appellations au féminin existantes bien formées comme *entrepreneuse* et *entrepreneure*.

5. Les formes *femme entrepreneuse* et *femme entrepreneure* sont redondantes, car les termes *entrepreneuse* et *entrepreneure* comportent déjà la marque du féminin.

6. L'emprunt hybride *créateur de start-up* et l'emprunt intégral à l'anglais *startuper* ne répondent pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

8. créateur d'entreprises en série n. m.

Appellation féminine :

créatrice d'entreprises en série n. f.

Synonymes :

entrepreneur en série n. m.

entrepreneuse en série n. f.

entrepreneure en série n. f.

Termes déconseillés :

serial entrepreneur
serial startuper

serial entrepreneur

Synonymes :

serial business creator
serial startuper

Définition. – Créateur d'entreprise qui met sur pied des entreprises l'une après l'autre pour exploiter et mettre en valeur de multiples possibilités d'affaires.

Note conceptuelle. – L'activité du créateur d'entreprises en série constitue une spécialisation, un métier.

Notes linguistiques. – 1. Dans le cas où les termes *créateur d'entreprises en série* et *entrepreneur en série* sont employés pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin et du singulier est le plus courant, mais le féminin est admis en tenant compte du contexte et notamment de l'apposition, et le pluriel est possible.

2. Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse* (*entrepreneuse*). On rencontre aussi la forme au féminin en *-eure* (*entrepreneure*).

3. Les emprunts intégraux à l'anglais *serial entrepreneur* et *serial startuper* ne répondent pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

9. création d'emploi par la création d'entreprise n. f.

Synonyme :

création d'emploi par l'entrepreneuriat n. f.

job creation by new businesses

Synonymes :

job creation by startups
job creation by new firms

Définition. – Création de nouveaux emplois qui résulte de la mise sur pied d'entreprises nouvelles sur un marché donné.

Notes conceptuelles. – 1. On peut stimuler, favoriser la création d'emploi en mettant en place des dispositifs d'aide à la création d'emploi par la création d'entreprise.

2. Il ne faut pas confondre la création d'emploi par la création d'entreprise avec l'entrepreneuriat.

10. création d'entreprise n. f.

Synonymes :

entrepreneuriat n. m.

fondation d'entreprise n. f.

ouverture d'entreprise n. f.

Termes déconseillés :

entrepreneurship

entreprenorat

entreprenariat

entrepreneurship

Synonymes :

business creation

creation of enterprises

business venture creation

new venture creation

new business venture creation

Définition. – Activité qui consiste à mettre sur pied des entreprises en mettant en œuvre diverses ressources afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché par la conception, la production, la commercialisation ou l'échange de biens, ou par la fourniture de services.

Notes conceptuelles. – 1. Les ressources qui sont mises en œuvre lors de la création d'une entreprise sont d'ordre humain, juridique, intellectuel, commercial, matériel, financier, stratégique et technologique.

2. La création d'entreprise peut être effectuée en solitaire ou en groupe.

3. La création d'entreprise peut être disséquée en plusieurs étapes. Citons, par exemple, l'étape de l'initiation, qui comprend la reconnaissance d'une occasion d'affaires favorable, la conception d'une idée d'entreprise, la décision de créer l'entreprise; l'étape de la conception du projet et de sa préparation, qui comprend, entre autres, la réalisation d'études de marché, l'établissement du modèle d'activité, de la vision et du mode d'organisation de l'entreprise, la rédaction d'un document descriptif de projet, la définition des moyens à privilégier, la réunion des diverses ressources permettant de faire déboucher le projet de création d'entreprise sur une mise en œuvre concrète; après la création effective de l'entreprise, l'étape du démarrage des activités, qui commence, pour les entreprises non technologiques, par la réalisation des premières ventes, par la confrontation à la réalité du marché et aux contraintes opérationnelles; l'étape de la consolidation, qui englobe l'atteinte du seuil de rentabilité et la formalisation de la gestion. S'ajouteront éventuellement des étapes de développement de l'entreprise, de plus en plus fréquentes dans un contexte de mondialisation.

4. On distingue les modalités de création d'entreprise selon leur origine, telles la création pure, dite aussi *création ex nihilo* (création d'entreprise sans existence juridique et économique préalable), la création par reprise d'entreprise (reprise partielle ou totale des activités et des actifs d'une entreprise ancienne),

la création par réactivation d'entreprise (redémarrage des activités d'une entreprise en sommeil), la création par essaimage, la création par concentration ou par restructuration (scission, fusion, apport d'actif).

5. Il ne faut pas confondre l'entrepreneuriat avec l'innovation, le portage de projets innovants, la mentalité d'entrepreneur, les qualités d'entrepreneur, l'esprit d'entreprise, l'esprit de création d'entreprise, l'esprit d'innovation, la capacité de passer à l'action, la culture d'esprit d'entreprise, la culture de création d'entreprise. Il ne faut pas confondre non plus l'entrepreneuriat avec la création de valeur ajoutée par l'innovation, la création de richesse par la création d'entreprise, la création de richesse par l'innovation, la création d'emploi par la création d'entreprise.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *entreprise*, dans *création d'entreprise*, *fondation d'entreprise* et *ouverture d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

2. *Entreprise*, dans *création d'entreprise*, *fondation d'entreprise* et *ouverture d'entreprise*, fait généralement référence à l'entreprise commerciale à but lucratif.

3. *Entrepreneuriat* est formé du mot *entrepreneur* au sens de « créateur d'entreprise », auquel on a ajouté la voyelle *i* et le suffixe *-at* indiquant la fonction d'une personne, comme dans *mécénat*, *mentorat*, *tutorat*.

4. Bien que, dans son sens premier, le terme *entrepreneuriat* désigne le concept de « fonction de créateur d'entreprise d'une personne », il est maintenant surtout utilisé pour désigner la création d'entreprise elle-même, par extension de sens.

5. *Entrepreneuriat* ne constitue pas la traduction unique du terme anglais *entrepreneurship*, qui possède plusieurs significations et qui peut être traduit en français par plusieurs termes tels *création d'entreprise*, *esprit d'entreprise*, *qualités de créateur d'entreprise*.

6. La variante *entreprenorat* est formée sur le modèle des dérivés des termes qui se terminent en *-eur* qui proviennent d'anciennes formations savantes en *-or* comme *rectorat* de *recteur* (en latin *rector*), *doctorat* de *docteur* (en latin *doctor*). *Entreprenorat* est déconseillé, car le terme *entrepreneur*, qui est un dérivé du verbe *entreprendre*, ne provient pas d'une ancienne forme savante en *-or*.

7. La variante *entreprenariat* est formée avec le suffixe *-ariat*, sur le modèle des dérivés des termes qui se terminent en *-aire* comme *secrétariat* de *secrétaire*, *notariat* de *notaire*, *partenariat* de *partenaire*. *Entreprenariat* est déconseillé, car la forme *entreprenaire* est inexistante.

8. Le terme *entrepreneurship* est un emprunt intégral à l'anglais qui ne répond pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

9. Le suffixe *-ship* en anglais est ajouté à des noms et indique habituellement un état ou une condition (*partnership, relationship*), les qualités propres à une classe de personnes (*craftmanship, sportsmanship, entrepreneurship*) ou encore un rang ou une fonction (*ambassadorship, entrepreneurship, leadership*).

11. création d'entreprise collective n. f.

Synonymes :

création d'entreprise en groupe n. f.

création d'entreprise en équipe n. f.

entrepreneuriat collectif n. m.

entrepreneuriat en groupe n. m.

entrepreneuriat en équipe n. m.

collective entrepreneurship

Synonymes :

group entrepreneurship

team entrepreneurship

Définition. – **Création d'entreprise qui est le fait d'un ensemble de personnes.**

Notes conceptuelles. – 1. Le plus souvent, cet ensemble de personnes formera l'équipe dirigeante de la nouvelle entreprise.

2. La formule de coopérative d'entrepreneurs est une modalité de création d'entreprise collective.

Note linguistique. – Le terme *entreprise*, dans *création d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

12. création d'entreprise durable n. f.

Synonyme :

entrepreneuriat durable n. m.

Termes déconseillés :

création d'entreprise soutenable

création d'entreprises soutenables

entrepreneuriat soutenable

sustainable entrepreneurship

Synonymes :

sustainable business creation

sustainopreneurship

Définition. – Création d'entreprise dont l'activité consiste à concevoir, à produire et à commercialiser sur un marché donné des produits et des services en satisfaisant à des principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique.

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre la création d'entreprise durable avec la création d'entreprise viable. Dans le domaine du développement durable, l'adjectif *durable* a pris le sens de « qui vise à satisfaire à des principes de respect à long terme de l'environnement physique, social et économique, en parlant d'un objet, d'une action ou d'une activité », tandis que, dans la langue courante, l'adjectif *viable* a le sens de « qui est susceptible de durer, de se développer, qui peut être mené à son terme ».

Notes linguistiques. – 1. Le terme *entreprise*, dans *création d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

2. Employé sous l'influence de l'anglais *sustainable*, l'adjectif *soutenable* n'a pas le sens de « durable » dans le domaine du développement durable. Il a plutôt les sens de « défendable » et de « supportable » (en tournure négative). Les termes *création d'entreprise soutenable* et *entrepreneuriat soutenable* sont déconseillés pour désigner la création d'entreprise durable.

13. création d'entreprises en série n. f.

Synonyme :

entrepreneuriat en série n. m.

serial entrepreneurship

Définition. – Création de plusieurs entreprises l'une après l'autre pour exploiter et mettre en valeur de multiples possibilités d'affaires.

14. création d'entreprise innovante n. f.

Synonymes :

création d'entreprise innovatrice n. f.

entrepreneuriat d'innovation n. m.

entrepreneuriat innovant n. m.

entrepreneuriat innovateur n. m.

Terme déconseillé :

création d'entreprise entrepreneuriale

innovative entrepreneurship

Synonymes :

innovation-based entrepreneurship

innovative business creation

innovation-based business creation

Définition. – **Création d'entreprise dont l'activité consiste à concevoir, à produire et à commercialiser des innovations de nature diverse, présentant des perspectives intéressantes de création de valeur ajoutée sur un marché donné.**

Notes linguistiques. – 1. Le terme *création d'entreprise entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui innove ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. Le terme *entreprise*, dans *création d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

15. création d'entreprise par les femmes n. f.

Synonymes :

- création d'entreprise au féminin** n. f.
- entrepreneuriat par les femmes** n. m.
- entrepreneuriat féminin** n. m.
- entrepreneuriat au féminin** n. m.

women entrepreneurship

Synonymes :

- female entrepreneurship*
- entrepreneurship for women*
- business creation by women*
- women's business creation*

Définition. – **Création d'entreprise qui est le fait de femmes exclusivement.**

Note linguistique. – Le terme *entreprise*, dans *création d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

16. création d'entreprise par les jeunes n. f.

Synonyme :

- entrepreneuriat par les jeunes** n. m.

youth entrepreneurship

Synonymes :

- entrepreneurship among young people*
- entrepreneurship by young people*

youth business creation
business creation by young people

Définition. – **Création d'entreprise qui est le fait de jeunes exclusivement.**

Note conceptuelle. – Le groupe des personnes considérées comme jeunes est souvent constitué de personnes de moins de 30 ans, mineurs inclus.

Note linguistique. – Le terme *entreprise*, dans *création d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

17. création d'entreprise par les personnes âgées n. f.

Synonyme :

entrepreneuriat par les personnes âgées n. m.

Termes déconseillés :

création d'entreprise par les seniors

entrepreneuriat des seniors

entrepreneuriat par les seniors

senior entrepreneurship

Synonymes :

entrepreneurship for seniors

third-age entrepreneurship

Définition. – **Création d'entreprise qui est le fait de personnes âgées exclusivement.**

Note conceptuelle. – Le groupe des personnes considérées comme âgées qui créent des entreprises est constitué de personnes de plus de 50 ans en vertu des normes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Des personnes de 45 à 50 ans sont parfois prises en compte dans ce groupe.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *entreprise*, dans *création d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

2. Lorsqu'il est utilisé au sens de « personne âgée », le terme *senior* est un emprunt sémantique à l'anglais qui ne répond pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF. Ainsi, *création d'entreprise par les seniors*, *entrepreneuriat des seniors*, *entrepreneuriat par les seniors* sont déconseillés.

3. Les termes *création d'entreprise par les personnes âgées* et *entrepreneuriat par les personnes âgées* sont formés sur les modèles de *création d'entreprise par les jeunes* et *d'entrepreneuriat par les jeunes*.

18. création d'entreprise technologique n. f.

Synonyme :

entrepreneuriat technologique n. m.

technological entrepreneurship

Synonymes :

technology entrepreneurship

technology-based entrepreneurship

technology-based business creation

Définition. – Création d'entreprise dont l'activité consiste à concevoir, à produire et à commercialiser sur un marché donné des technologies relevant du domaine de l'économie du savoir.

Note conceptuelle. – Le terme *économie du savoir* est employé dans le sens d'« économie où la croissance de la productivité dépend du savoir, de l'éducation, de l'information et de la technologie ».

Note linguistique. – Le terme *entreprise*, dans *création d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

19. création de richesse par la création d'entreprise n. f.

Synonyme :

création de richesse par l'entrepreneuriat n. f.

wealth creation through entrepreneurship

Synonymes :

creation of wealth through entrepreneurship

Définition. – Création d'enrichissement collectif, de croissance économique et de progrès pour l'ensemble d'une économie nationale qui résulte de la mise en œuvre et du développement d'activités économiques innovantes par de nouvelles entreprises.

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre la création de richesse par la création d'entreprise avec l'entrepreneuriat.

20. création de richesse par l'innovation n. f.

wealth creation through innovation

Synonymes :

wealth creation driven by innovation

innovation-based wealth creation

Définition. – Création d'enrichissement collectif, de croissance économique et de progrès pour l'ensemble d'une économie nationale qui résulte de la mise en œuvre et du développement d'innovations de nature diverse.

Notes conceptuelles. – 1. La création de richesse par l'innovation est souvent générée par la mise en place de stratégies d'innovation dans une région donnée, par le développement d'une culture d'innovation forte et par l'instauration d'un écosystème d'innovation et de croissance performant.

2. Il ne faut pas confondre la création de richesse par l'innovation avec l'entrepreneuriat.

21. création de valeur ajoutée par l'innovation n. f.

creating added value through innovation

Synonymes :

creating value added through innovation

value added creation through innovation

creation of value added through innovation

Définition. – **Création de valeur ajoutée qui résulte de la conception, de la production et de la commercialisation d'innovations de nature diverse sur un marché donné.**

Notes conceptuelles. – 1. Le terme *valeur ajoutée* est employé dans le sens de « valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire, c'est-à-dire de la valeur des biens et des services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production ».

2. Les agents économiques qui créent de la valeur ajoutée par l'innovation sont, par exemple, les entreprises et les organismes du secteur public.

3. Il ne faut pas confondre la création de valeur ajoutée par l'innovation avec l'entrepreneuriat.

22. créer une entreprise loc. v.

Synonymes :

fonder une entreprise loc. v.

ouvrir une entreprise loc. v.

créer sa propre affaire loc. v.

Terme déconseillé :

partir une entreprise

create an enterprise, to

Synonymes :

launch a new venture, to

launch an enterprise, to

start an enterprise, to

start a business, to

start a new business, to

go into business for oneself, to

Définition. – **Mettre sur pied une entreprise en mettant en œuvre diverses ressources, afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché par la conception, la production, la commercialisation ou l'échange de biens, ou par la fourniture de services.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre le concept associé à la locution verbale *créer une entreprise* avec le concept associé au verbe *entreprendre*.

Note linguistique. – La locution *partir une entreprise* est déconseillée pour désigner le présent concept. C'est sous l'influence du verbe transitif anglais *to start*, qui commande un complément du verbe, que l'on emploie en français le verbe intransitif *partir* comme un verbe transitif.

23. culture de création d'entreprise n. f.

Synonyme :

culture d'entrepreneuriat n. f.

Termes déconseillés :

culture entrepreneuriale

culture d'entreprendre

entrepreneurship culture

Synonymes :

entrepreneurial culture

business creation culture

culture of business creation

culture of venture creation

Définition. – **Qualité ou compétence que la possession de vastes connaissances fondées sur l'expérience portant sur la création d'entreprise donne à une personne ou à une société, à une époque ou dans un lieu déterminé.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre la culture de création d'entreprise avec l'entrepreneuriat.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *culture entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. Comme le verbe *entreprendre* n'a pas le sens de « créer une entreprise », le terme *culture d'entreprendre* est déconseillé. De plus, la construction *culture + de* appelle normalement un nom (comme dans *culture d'entreprise*) ou un groupe nominal (comme dans *culture de création d'entreprise*), et non pas un verbe à l'infinitif comme dans *culture d'entreprendre*.

24. culture d'entrepreneur n. f.

Synonyme :

culture entrepreneuriale n. f.

owner-manager culture

Synonymes :

entrepreneur culture

entrepreneurial culture

Définition. – **Qualité ou compétence que la possession de vastes connaissances fondées sur l'expérience portant sur le propriétaire-dirigeant d'entreprise donne à une personne ou à une société, à une époque ou dans un lieu déterminé.**

Note conceptuelle. – Le développement d'une culture d'entrepreneur permet de mieux faire connaître le rôle de l'entrepreneur et de mieux comprendre son apport constructif dans une société donnée.

25. culture d'esprit d'entreprise n. f.

Termes déconseillés :

culture entrepreneuriale

culture d'entreprendre

culture de l'esprit d'entreprendre

culture d'esprit d'entreprendre

culture de l'entrepreneuriat

spirit of enterprise culture

Synonymes :

enterprise spirit culture

Définition. – **Qualité ou compétence que la possession de vastes connaissances fondées sur l'expérience portant sur l'esprit d'entreprise donne à une personne ou à une société, à une époque ou dans un lieu déterminé.**

Notes conceptuelles. – 1. La culture d'esprit d'entreprise est fréquemment stimulée dans le cadre de plans d'action qui permettent que cet esprit se traduise en résultats tangibles pour la société.

2. Le terme *entreprise* dans *esprit d'entreprise* a le sens de « mise à exécution d'un dessein », et non pas celui d'« organisation autonome de production de biens ou de services marchands ».

3. Il ne faut pas confondre la culture d'esprit d'entreprise avec l'entrepreneuriat.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *culture entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui porte sur l'esprit d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les

sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. La construction *culture + de* est normalement suivie d'un nom (comme dans *culture d'entreprise*) ou d'un groupe nominal (comme dans *culture de création d'entreprise*), et non pas d'un verbe comme dans *culture d'entreprendre*.

3. La construction *esprit + de* est normalement suivie d'un nom (comme dans *esprit d'entreprise*) ou d'un groupe nominal (comme dans *esprit de création d'entreprise*), et non pas d'un verbe comme dans *esprit d'entreprendre*. Les termes *culture de l'esprit d'entreprendre* et *culture d'esprit d'entreprendre* sont déconseillés.

4. Le terme *culture de l'entrepreneuriat* est déconseillé pour désigner la culture d'esprit d'entreprise, car *entrepreneuriat* ne désigne pas l'esprit d'entreprise.

26. culture organisationnelle n. f.

Synonymes :

culture d'organisation n. f.

culture d'entreprise n. f.

Quasi-synonyme :

culture ministérielle n. f.

Terme déconseillé :

culture corporative

organizational culture

Variante graphique :

organisational culture

Synonymes :

organisation culture

corporate culture

Définition. – Ensemble de valeurs, d'attitudes et de modes de fonctionnement qui caractérisent une organisation et qui influencent les pratiques de ses membres.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *culture ministérielle* peut être employé pour désigner la culture organisationnelle d'un ministère.

2. L'adjectif *corporatif* est un emprunt sémantique à l'anglais lorsqu'il est employé pour *organisationnel*, *d'organisation*, *d'entreprise*, *de l'entreprise* ou *ministériel*. En français, *corporatif* désigne plutôt les concepts de « qui est propre à une corporation » (p. ex. *privilèges corporatifs*, *esprit corporatif*), « qui a la structure d'une corporation » (p. ex. *organisation corporative*) et, par extension de sens, « qui repose sur les corporations » (p. ex. *régime corporatif*), une corporation étant un regroupement de personnes qui exercent la même profession, éventuellement liées par une association.

27. de créateur d'entreprise loc. adj.

Synonymes :

d'entrepreneur (1) loc. adj.

de fondateur d'entreprise loc. adj.

Quasi-synonyme :

entrepreneurial adj.

of business creator

Synonymes :

of entrepreneur

entrepreneurial

entrepreneur

Définition. — **Relatif à la personne physique ou morale qui met sur pied une ou plusieurs entreprises en mettant en œuvre diverses ressources afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché par la conception, la production, la commercialisation ou l'échange de biens, ou par la fourniture de services.**

Notes linguistiques. – 1. La locution *de créateur d'entreprise* est employée dans des termes comme *métier de créateur d'entreprise*, *parts de créateur d'entreprise*, *potentiel de créateur d'entreprise*, *cheminement de créateur d'entreprise*.

2. L'adjectif *entrepreneurial* est formé du mot *entrepreneur*, auquel on a ajouté la voyelle *i* et le suffixe *-al* impliquant une relation ou une propriété en rapport avec le radical (le mot *entrepreneur*).

3. *Entrepreneurial* indique un rapport avec le créateur d'entreprise en ce qui a trait plus particulièrement aux caractères propres à cette catégorie de personne, comme dans *profil entrepreneurial*.

28. défi de l'esprit d'entreprise n. m.

Terme déconseillé :

défi entrepreneurship

spirit of enterprise challenge

Définition. – **Défi que représente la réalisation de projets mettant à l'épreuve les attitudes, les aptitudes, les qualités et les goûts qui sous-tendent un mode de comportement engagé vers l'action.**

Notes linguistiques. – 1. Le terme *défi de l'esprit d'entreprise* est formé sur le modèle de *défi de l'esprit d'équipe*, *défi de l'esprit de compétition*.

2. Le terme *défi* est employé dans le sens d'« appel à se mesurer ».

3. Comme le terme *entrepreneurship* est un emprunt intégral à l'anglais qui ne répond pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF, le terme *défi entrepreneurship* est déconseillé.

29. démarche de création d'entreprise n. f.

Synonymes :

démarche pour créer une entreprise n. f.

démarche d'entrepreneuriat n. f.

Termes déconseillés :

démarche entrepreneuriale

démarche pour entreprendre

démarche d'entreprendre

entrepreneurship procedure

Synonymes :

business creation procedure

entrepreneurial procedure

Définition. – **Ensemble des actions entreprises en vue de la réussite d'un projet de création d'entreprise.**

Notes linguistiques. – 1. Le terme *démarche entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui concerne la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. Comme le verbe transitif *entreprendre* n'a pas le sens de « créer une entreprise », les termes *démarche pour entreprendre* et *démarche d'entreprendre* sont déconseillés. De plus, la construction *démarche + de* appelle normalement un nom et non pas un verbe à l'infinitif, comme dans *démarche de vérification*, *démarche de développement*, *démarche de résolution de problème*.

30. d'entrepreneur (2) loc. adj.

Synonymes :

de propriétaire-dirigeant d'entreprise loc. adj.

de propriétaire-dirigeant loc. adj.

Quasi-synonyme :

entrepreneurial (2) adj.

of business owner-manager

Synonymes :

of owner-manager

owner-manager
entrepreneurial
entrepreneur

Définition. – **Relatif au propriétaire-dirigeant d'entreprise.**

Notes linguistiques. – 1. La locution *d'entrepreneur* est employée dans des termes comme *rôle d'entrepreneur*, *profil d'entrepreneur*, *mentalité d'entrepreneur*, *habileté d'entrepreneur*, *trait d'entrepreneur*, *fibre d'entrepreneur*.

2. L'adjectif *entrepreneurial* est formé du mot *entrepreneur*, auquel on a ajouté la voyelle *i* et le suffixe *-al* impliquant une relation ou une propriété en rapport avec le radical (le mot *entrepreneur*).

3. *Entrepreneurial* indique un rapport avec l'entrepreneur (le propriétaire-dirigeant d'entreprise) en ce qui a trait plus particulièrement aux caractères propres à cette catégorie de personne, comme dans *qualités entrepreneuriales*, *mentalité entrepreneuriale*, *valeur entrepreneuriale*.

4. La locution *d'entrepreneur* est plus fréquente que les locutions *de propriétaire-dirigeant d'entreprise*, *de propriétaire-dirigeant* et que l'adjectif *entrepreneurial* dans la formation de termes complexes liés au propriétaire-dirigeant d'entreprise tels *aptitudes d'entrepreneur*, *vision d'entrepreneur*, *rôle d'entrepreneur*.

31. d'entrepreneur (3) loc. adj.

of contractor

Synonyme :

contractor

Définition. — **Relatif à la personne physique ou morale qui prend en charge, pour le maître de l'ouvrage, l'exécution de travaux de construction ou concernant les habitations, de travaux publics, forestiers ou agricoles, par un contrat d'entreprise ou par un marché public.**

Note conceptuelle. — La locution *d'entrepreneur* est employée dans des termes comme *licence d'entrepreneur*.

32. d'entreprise loc. adj.

Quasi-synonyme :

entrepreneurial (3) adj.

Terme déconseillé :

corporatif

entrepreneurial

Synonyme :

entreprise

Définition. – **Relatif à l'organisation autonome de production de biens ou de services marchands qui répond aux demandes de clients dans une économie de marché.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre cette locution avec la locution adjectivale *d'entreprise*, où *entreprise* désigne la mise à exécution de desseins, comme dans *esprit d'entreprise*.

Notes linguistiques. – 1. La locution *d'entreprise* est employée dans des termes comme *stratégie d'entreprise*, *planification d'entreprise*, *création d'entreprise*, *revenu d'entreprise*, *numéro d'entreprise*, *chef d'entreprise*.

2. L'adjectif *entrepreneurial* est formé du mot *entrepreneur*, auquel on a ajouté la voyelle *i* et le suffixe *-al* impliquant une relation ou une propriété en rapport avec le radical (le mot *entrepreneur*).

3. *Entrepreneurial* indique un rapport avec l'entreprise en ce qui a trait plus particulièrement à ses activités, comme dans *relève entrepreneuriale*, *planification entrepreneuriale*, *stratégie entrepreneuriale*.

4. La locution *d'entreprise* est plus fréquente que l'adjectif *entrepreneurial* dans la formation de termes complexes liés à l'entreprise tels *revenu d'entreprise*, *dépense d'entreprise*, *chef d'entreprise*, *stratégie d'entreprise*, *planification d'entreprise*, *création d'entreprise*.

5. L'adjectif *corporatif* est un emprunt sémantique à l'anglais lorsqu'il est employé pour « d'entreprise ». En français, *corporatif* désigne les concepts de « qui est propre à une corporation » (p. ex. *privileges corporatifs*, *esprit corporatif*), « qui a la structure d'une corporation » (p. ex. *organisation corporative*) et, par extension de sens, « qui repose sur les corporations » (p. ex. *régime corporatif*), une corporation étant un regroupement de personnes qui exercent la même profession, éventuellement liées par une association.

33. dynamisme de la création d'entreprise n. m.

Synonyme :

dynamisme de l'entrepreneuriat n. m.

Termes déconseillés :

dynamisme entrepreneurial

dynamisme d'entreprendre

dynamisme pour entreprendre

dynamism of entrepreneurship

Synonymes :

entrepreneurship dynamism

entrepreneurial dynamism

Définition. – **Vitalité en matière de création d'entreprise d'une région, d'une ville qui reflète la présence d'une culture d'entrepreneur plus ou moins forte et d'une atmosphère propice aux créateurs d'entreprise.**

Notes conceptuelles. – 1. Le dynamisme de la création d'entreprise est fréquemment soutenu par un réseau régional d'aide à la création d'entreprise où les porteurs de projet de création d'entreprise sont accompagnés dans leur cheminement : études de faisabilité, accompagnement technique, incubation pour les projets technologiques, modes de financement, suivi postcréation, etc.

2. La généralisation de programmes de création d'entreprise dans les régions contribue à ce dynamisme tout en visant la pérennité des nouvelles entreprises.

3. Le dynamisme de la création d'entreprise dans une région donnée peut être mesuré à l'aide d'indicateurs par les économistes.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *dynamisme entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. Comme le verbe transitif *entreprendre* n'a pas le sens de « créer une entreprise », les termes *dynamisme d'entreprendre* et *dynamisme pour entreprendre* sont déconseillés. De plus, la construction *dynamisme + de* appelle normalement un nom (comme dans *dynamisme des couleurs*) ou un groupe nominal (comme dans *dynamisme de la création d'entreprise*), et non pas un verbe à l'infinitif comme dans *dynamisme d'entreprendre*.

34. écosystème de création d'entreprise n. m.

Synonymes :

écosystème d'entrepreneuriat n. m.

système de création d'entreprise n. m.

Terme déconseillé :

écosystème entrepreneurial

entrepreneurship ecosystem

Synonyme :

business creation ecosystem

Définition. – **Ensemble dynamique formé d'acteurs économiques travaillant en alliance et en partenariat de façon interdépendante et complémentaire, qui contribuent à favoriser la création d'entreprise dans une région donnée.**

Note conceptuelle. – Dans un écosystème de création d'entreprise, les divers acteurs économiques cherchent à favoriser le développement de politiques et de stratégies de création d'entreprise, le développement de modes de financement, l'introduction de nouveaux produits et services, l'épanouissement des salariés dans les entreprises, le rayonnement de la culture d'entrepreneur et l'efficacité des réseaux d'aide à la création d'entreprise.

Note linguistique. – Le terme *écosystème entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

35. écosystème d'innovation et de croissance n. m.

Synonyme :

système d'innovation n. m.

Terme déconseillé :

écosystème entrepreneurial

ecosystem of innovation and growth

Définition. – **Ensemble dynamique formé d'acteurs de divers domaines travaillant en alliance et en partenariat de façons interdépendante et complémentaire, qui contribuent à favoriser l'innovation et à générer la croissance dans une région donnée.**

Notes conceptuelles. – 1. Dans un écosystème d'innovation et de croissance, coopèrent activement divers acteurs tels les entreprises, les centres de recherche et les organismes de formation. Les coopérations croisées entre les acteurs se concrétisent par la mise en œuvre d'actions spécifiques comme le partenariat entre les entreprises et les centres de formation (formations spécialisées, gestion des compétences), le partenariat entre les entreprises et les organismes de recherche (valorisation de la recherche, recherche contractuelle, travaux de recherche et développement collaboratifs), le partenariat entre les centres de formation et les organismes de recherche (recherche universitaire, enseignants chercheurs, etc.). Les compétences, les idées et les talents des personnes ainsi que les moyens financiers et les aides publiques ciblées conditionnent largement le dynamisme et le développement des écosystèmes.

2. La culture d'innovation dans les entreprises, la recherche et le développement, l'accès aux ressources humaines qualifiées, l'accès aux capitaux patients, le développement de compétences en commercialisation, la structure industrielle sont des éléments qui jouent un rôle important dans un écosystème d'innovation et de croissance performant.

Note linguistique. – Le terme *écosystème entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à l'innovation et à la croissance ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

36. **entreprenant** adj.

enterprising

Définition. – **Qui met à exécution des projets, des activités avec audace et hardiesse, en parlant d'une personne, d'une région.**

37. **entreprendre** v. tr.

undertake, to

Synonymes :

start, to

enter upon, to

Définition. – **Mettre à exécution un projet, une activité qui nécessite de longs efforts, la réunion de divers moyens, une coordination.**

Notes conceptuelles. – 1. Par exemple, *entreprendre un projet, entreprendre des études, entreprendre des recherches*.

2. Il ne faut pas confondre le concept associé au verbe *entreprendre* avec ceux véhiculés par les locutions verbales *porter des projets, créer une entreprise, relever des défis*, ni avec celui associé au verbe *innover*.

Notes linguistiques. – 1. En ce sens, le verbe transitif *entreprendre*, qui se construit avec un complément d'objet, doit être suivi d'un nom désignant une action ou son résultat (comme dans *entreprendre une réforme*) ou de la préposition *de* + un verbe à l'infinitif (comme dans *entreprendre de faire quelque chose*). Quand il est employé sans complément (emploi absolu), le verbe transitif *entreprendre* a le sens d'« agir » (intervenir en passant à l'action).

2. Le verbe transitif *entreprendre*, suivi d'un nom désignant une action ou son résultat, ou suivi de la préposition *de* + un verbe à l'infinitif, peut désigner plus précisément le concept d'« engager une opération commerciale ou industrielle » (comme dans *entreprendre l'ouverture de routes, entreprendre la construction de ponts*). Il est rarement employé sans complément (emploi absolu) en ce sens.

38. **entrepreneur** (2) n. m.

Appellations féminines :

entrepreneuse n. f.

entrepreneure n. f.

Synonymes :

propriétaire-dirigeant d'entreprise n. m.

propriétaire-dirigeante d'entreprise n. f.

propriétaire-dirigeant n. m.

propriétaire-dirigeante n. f.

dirigeant-propriétaire d'entreprise n. m.

dirigeante-propriétaire d'entreprise n. f.

dirigeant-propriétaire n. m.

dirigeante-propriétaire n. f.

Termes déconseillés :

femme entrepreneur

femme entrepreneuse

femme entrepreneure

propriétaire/dirigeant d'entreprise

dirigeant/propriétaire d'entreprise

owner-manager

Variantes graphiques :

owner/manager

owner manager

Synonymes :

business owner-manager

business owner/manager

business entrepreneur/owner/manager

entrepreneur/owner-manager

business entrepreneur

entrepreneur

Définition. – Personne qui, pour son propre compte et sous sa propre responsabilité, dirige, organise et gère une entreprise en ayant recours à une main-d'œuvre salariée, qui met en œuvre les facteurs de production pour concevoir, produire, commercialiser, échanger des biens ou pour fournir des services afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché.

Notes conceptuelles. – 1. L'entrepreneur détient des pouvoirs de décision et de direction; il exerce une autorité et une influence déterminante dans l'entreprise. Il assure une gestion de proximité de bonne qualité et prend la responsabilité de ses choix et de ses décisions dans l'accomplissement de ses tâches. Son activité permet de générer des emplois, d'assurer un rendement du capital investi et de réaliser des marges financières. Il assume souvent les tâches inhérentes à la fonction de chef d'entreprise; il est parfois dit *entrepreneur-chef d'entreprise*.

2. L'entrepreneur est presque toujours le propriétaire ou le copropriétaire d'une PME. Il peut être le fondateur de l'entreprise ou le propriétaire-dirigeant par héritage ou par rachat.

3. L'entrepreneur introduit souvent des nouveautés de nature variée qui conduisent, entre autres, à des gains financiers, à des atouts stratégiques complémentaires, à l'acquisition d'avantages compétitifs pertinents par rapport à ses marchés et à l'ouverture de nouvelles voies de développement. Il est alors appelé plus spécifiquement *entrepreneur-innovateur*, par opposition à l'entrepreneur qui n'est pas un innovateur.

4. L'entrepreneur peut orienter ses activités en vue de faire croître son entreprise. Il est alors plus spécifiquement appelé *entrepreneur-développeur*, par opposition à l'entrepreneur qui ne développe pas son entreprise.

5. Il ne faut pas confondre l'entrepreneur avec le capitaliste, qui est un apporteur de capitaux.

6. Il ne faut pas confondre non plus l'entrepreneur avec l'innovateur, le promoteur, le porteur de projet et le porteur de projet innovant.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *entrepreneur* et les appellations féminines correspondantes *entrepreneuse* et *entrepreneure* ne s'appliquent qu'à une personne physique lorsqu'ils désignent le présent concept.

2. Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse* (*entrepreneuse*). On rencontre aussi la forme au féminin en *-eure* (*entrepreneure*).

3. Le procédé de formation qui consiste à ajouter le nom *femme* à une appellation au masculin, comme dans *femme entrepreneur*, contribue à la création d'une série d'appellations qui nuit à l'emploi des appellations au féminin existantes bien formées comme *entrepreneuse* et *entrepreneure*.

4. Les formes *femme entrepreneuse* et *femme entrepreneure* sont redondantes, car les termes *entrepreneuse* et *entrepreneure* comportent déjà la marque du féminin.

5. Le trait d'union dans *propriétaire-dirigeant* et *dirigeant-propriétaire* est nécessaire. En effet, le lien étroit unissant deux noms accolés qui entretiennent un rapport de coordination est généralement rendu par ce signe graphique.

6. Les termes *propriétaire/dirigeant d'entreprise*, *dirigeant/propriétaire d'entreprise*, *propriétaire/dirigeant* et *dirigeant/propriétaire*, formés avec la barre oblique sous l'influence de l'anglais, sont déconseillés. En effet, en français, c'est le trait d'union qui sert à former les termes composés, et non la barre oblique : cette dernière traduit souvent une certaine opposition entre les mots qu'elle sépare.

39. entrepreneur (3) n. m.

Appellations féminines :

entrepreneuse n. f.

entrepreneuse n. f.

Termes déconseillés :

contracteur

contracteure

femme entrepreneur

femme entrepreneuse

femme entrepreneure

contractor

Synonyme :

entrepreneur

Définition. – **Personne physique ou morale qui prend en charge, pour le maître de l'ouvrage, l'exécution de travaux de construction, de travaux publics, forestiers ou agricoles, par un contrat d'entreprise ou par un marché public.**

Notes conceptuelles. – 1. L'entrepreneur exécute lui-même le travail ou le fait exécuter par l'intermédiaire d'agences ou de succursales. Il peut recourir à des techniciens, à des organes techniques extérieurs ou à un groupement d'entrepreneurs.

2. Pour préciser la fonction d'un entrepreneur, on dira, par exemple, selon le cas, *entrepreneur du bâtiment*, *entrepreneur en construction*, *entrepreneur de travaux publics*, *entrepreneur IAC* (ingénierie, approvisionnement, construction), *entrepreneur de travaux forestiers*, *entrepreneur de travaux agricoles*.

3. On distingue l'entrepreneur dépendant, l'entrepreneur principal et l'entrepreneur spécialisé.

Notes linguistiques. – 1. Dans le cas où le terme *entrepreneur* est employé pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin et du singulier est le plus courant, mais le féminin est admis en tenant compte du contexte et notamment de l'apposition, et le pluriel est possible.

2. Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse*. On rencontre aussi la forme au féminin en *-eure*.

3. Le procédé de formation qui consiste à ajouter le nom *femme* à une appellation au masculin, comme dans *femme entrepreneur*, contribue à la création d'une série d'appellations qui nuit à l'emploi des appellations au féminin existantes bien formées comme *entrepreneuse* et *entrepreneure*.

4. Les formes *femme entrepreneuse* et *femme entrepreneure* sont redondantes, car les termes *entrepreneuse* et *entrepreneure* comportent déjà la marque du féminin.

5. Le calque de l'anglais *contracteur* et la forme féminine correspondante *contracteure* ne répondent pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

40. entrepreneur spécialisé n. m.

Appellations féminines :

entrepreneuse spécialisée n. f.

entrepreneuse spécialisée n. f.

Terme déconseillé :

contracteur spécialisé

trade contractor

Synonyme :

specialty contractor

Définition. – **Entrepreneur dont l'activité principale consiste à exécuter et à faire exécuter des travaux de construction requérant des connaissances particulières dans une ou plusieurs spécialités.**

Notes linguistiques. – 1. Dans le cas où le terme *entrepreneur spécialisé* est employé pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin et du singulier est le plus courant, mais le féminin est admis en tenant compte du contexte et notamment de l'apposition, et le pluriel est possible.

2. Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse*. On rencontre aussi la forme au féminin en *-eure*.

3. *Contracteur spécialisé* est déconseillé, car le calque de l'anglais *contracteur* ne répond pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

41. entrepreneur-développeur n. m.

Appellations féminines :

entrepreneuse-développeuse n. f.

entrepreneuse-développeuse n. f.

developing entrepreneur

Définition. – **Entrepreneur qui se consacre activement à l'amélioration quantitative et qualitative de la situation de son entreprise par divers moyens.**

Notes conceptuelles. – 1. L'accroissement du chiffre d'affaires, la hausse du bénéfice net, l'augmentation de l'actif détenu et la diminution du ratio d'endettement sont des exemples d'amélioration quantitative de la situation d'une entreprise. L'implantation d'une nouvelle culture organisationnelle axée sur l'efficacité, la mise au point d'un nouveau processus de production, d'un plan d'action pour l'épanouissement des employés sont des exemples d'amélioration qualitative de la situation d'une entreprise.

2. Les fusions et les acquisitions, les nouvelles activités et l'embauche de salariés, l'introduction d'innovations de nature diverse, l'établissement de succursales et de franchises, le développement économique à l'international sont des moyens qui participent au développement de l'entreprise.

Notes linguistiques. – 1. Le trait d'union est à privilégier dans *entrepreneur-développeur*. Le nom *développeur* qualifie le nom *entrepreneur* à la manière d'un adjectif en lui attribuant une caractéristique essentielle. Dans les enchaînements où un nom en qualifie un autre en renvoyant au même être ou au même objet (entrepreneur qui est un développeur), le trait d'union est le plus souvent employé (bien qu'il n'existe aucune règle absolue relative à l'emploi de ce signe graphique dans les enchaînements de deux noms).

2. Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse*. On rencontre aussi la forme au féminin en *-eure*.

3. Le terme *entrepreneur-développeur* et les appellations féminines correspondantes *entrepreneuse-développeuse* et *entrepreneuse-développeuse* ne s'appliquent qu'à une personne physique lorsqu'ils désignent le présent concept.

42. entrepreneur-innovateur n. m.

Appellations féminines :

entrepreneuse-innovatrice n. f.

entrepreneuse-innovatrice n. f.

Synonymes :

entrepreneur innovant n. m.

entrepreneuse innovante n. f.

entrepreneuse innovante n. f.

entrepreneur-innovator

Synonymes :

innovative owner-manager

innovative owner/manager

innovative entrepreneur

owner-manager-innovator

Définition. – **Entrepreneur qui introduit des innovations en vue de générer, pour l'entreprise, des gains financiers et des atouts stratégiques complémentaires, d'acquérir des avantages compétitifs pertinents par rapport aux marchés et d'ouvrir de nouvelles voies de développement.**

Notes linguistiques. – 1. Le trait d'union est à privilégier dans *entrepreneur-innovateur*. Le nom *innovateur* qualifie le nom à la manière d'un adjectif en lui attribuant une caractéristique essentielle. Dans les enchaînements où un nom en qualifie un autre en renvoyant au même être ou au même objet (entrepreneur qui est un innovateur), le trait d'union est le plus souvent employé (bien qu'il n'existe aucune règle absolue relative à l'emploi de ce signe graphique dans les enchaînements de deux noms).

2. Les noms en *-eur* forment régulièrement leur féminin en *-euse*. On rencontre aussi la forme au féminin en *-eure*.

3. Le terme *entrepreneur-innovateur* et les appellations féminines correspondantes *entrepreneuse-innovatrice* et *entrepreneuse-innovatrice* ne s'appliquent qu'à une personne physique lorsqu'ils désignent le présent concept.

43. entrepreneurial adj.

Voir : **de créateur d'entreprise (27), d'entrepreneur (30), d'entreprise (32)**

44. entrepreneuriat n. m.

Voir : **création d'entreprise (10)**

45. entreprise n. f.

enterprise

Définition. – **Organisation qui, indépendamment de sa forme juridique, exerce une activité marchande afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché en mettant en œuvre diverses ressources conformément à des objectifs définis et poursuivis par la direction.**

Notes conceptuelles. – 1. L'activité de l'entreprise consiste à concevoir, à produire, à commercialiser, à échanger ou à vendre des biens, ou à fournir des services en mettant en œuvre des ressources d'ordre humain, juridique, intellectuel, commercial, matériel, financier, stratégique et technologique. Les motivations de profit et d'utilité sociale interviennent à des dosages différents, et les finalités varient selon le type d'entreprise et le système social dans lequel elle se trouve.

2. Il existe plusieurs formes d'entreprises ainsi que divers critères de classification tels le critère juridique, les critères économiques et les critères socioéconomiques.

3. On distingue, entre autres, l'entreprise à but lucratif, l'entreprise sans but lucratif, l'entreprise manufacturière, l'entreprise de service, l'entreprise de haute technologie, l'entreprise coopérative, l'entreprise publique, l'entreprise d'économie sociale.

4. Les organisations qui relèvent du secteur non marchand, tel un ministère d'une administration publique, ne sont pas considérées comme des entreprises.

5. À des fins de statistiques, une entreprise est une organisation qui compte au moins un salarié.

6. Il ne faut pas confondre l'entreprise avec la société de capitaux propre au droit civil, couramment désignée par le terme *société*.

46. entreprise individuelle n. f.

Synonymes :

entreprise personnelle n. f.

entreprise à propriétaire unique n. f.

sole proprietorship

Synonymes :

single proprietorship

proprietorship

Définition. – **Entreprise non constituée en société et appartenant à une seule personne qui est propriétaire de l'actif, en retire les profits et en assume personnellement toutes les responsabilités financières et administratives.**

Notes conceptuelles. – 1. Cette forme d'entreprise n'a pas d'existence juridique propre comme une société de capitaux et elle n'est pas une personne morale distincte du propriétaire de l'entreprise; elle se confond avec la personne physique.

2. L'entreprise individuelle peut avoir recours à un ou plusieurs salariés.

47. équipe de création d'entreprise n. f.

Synonymes :

équipe de créateurs d'entreprise n. f.

équipe d'entrepreneurs n. f.

Terme déconseillé :

équipe entrepreneuriale

entrepreneurial team

Synonymes :

entrepreneurship team

team of entrepreneurs

team of business creators

Définition. – **Groupe de personnes qui sont unies dans l'accomplissement de tâches communes menant à la création conjointe d'une entreprise.**

Note linguistique. – Le terme *équipe entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui est constitué par des créateurs d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

48. esprit de création d'entreprise n. m.

Termes déconseillés :

esprit entrepreneurial

esprit d'entreprendre

entrepreneurship spirit

Synonymes :

entrepreneurship

entrepreneurial spirit

business creation spirit

spirit of business creation
spirit of creating new enterprises

Définition. – **Disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui détermine l'orientation de l'action vers la création d'entreprise.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre l'esprit de création d'entreprise avec l'entrepreneuriat.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *esprit entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « orienté vers la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. Comme le verbe *entreprendre* n'a pas le sens de « créer une entreprise », le terme *esprit d'entreprendre* est déconseillé. De plus, la construction *esprit + de* appelle normalement un nom (comme dans *esprit d'entreprise*) ou un groupe nominal (comme dans *esprit de création d'entreprise*), et non pas un verbe à l'infinitif comme dans *esprit d'entreprendre*.

49. esprit d'entrepreneur n. m.

Synonyme :

esprit entrepreneurial n. m.

spirit of the entrepreneur

Synonymes :

entrepreneurial spirit

entrepreneur's spirit

Définition. – **Disposition psychique du propriétaire-dirigeant d'expérience qui détermine l'orientation de son action vers le bon fonctionnement et la pérennité de son entreprise.**

Note conceptuelle. – L'esprit d'entrepreneur se manifeste à des degrés d'intensité variables par des attitudes, des aptitudes, des qualités et des goûts, par exemple, l'optimisme, le sens des affaires, l'esprit d'entreprise, l'esprit d'organisation, l'esprit d'initiative, la capacité de discerner les bonnes occasions d'affaires, la capacité de trouver des solutions ou des aides, l'aptitude à travailler avec les hommes et les femmes, la capacité de se projeter dans l'avenir.

50. esprit d'entreprise n. m.

Termes déconseillés :

esprit d'entreprendre

esprit d'entrepreneurship

esprit d'entrepreneuriat

esprit entrepreneurial

entrepreneurship
entreprenariat

spirit of enterprise

Synonymes :

enterprise spirit

entreprise

entrepreneurship spirit

entrepreneurship

entrepreneurial spirit

Définition. – Disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui détermine l'orientation de l'action vers la mise à exécution de desseins, de projets.

Notes conceptuelles. – 1. L'esprit d'entreprise se manifeste à des degrés d'intensité variables par des attitudes, des aptitudes, des qualités et des goûts, par exemple, par l'aptitude à passer des idées aux actes, l'aptitude à amorcer le changement, l'aptitude à prendre des initiatives et des risques, la volonté de progresser dans l'adversité, l'engagement, la ténacité, l'affrontement de l'échec, la détermination, la débrouillardise et la passion.

2. Il ne faut pas confondre l'esprit d'entreprise avec la culture d'entreprise, l'esprit de création d'entreprise, l'esprit d'initiative, l'esprit d'innovation, l'esprit d'organisation ni avec le mouvement de destruction créatrice caractéristique de la pensée de l'économiste J. Schumpeter.

3. Il ne faut pas confondre non plus l'esprit d'entreprise avec l'entreprenariat.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *entreprise* dans *esprit d'entreprise* a le sens de « mise à exécution de desseins » et non pas celui d'« organisation autonome de production de biens ou de services marchands ».

2. Le terme *esprit d'entreprendre* est déconseillé, puisqu'il est mal formé. En effet, la construction *esprit + de* appelle normalement un nom (comme dans *esprit d'entreprise*) ou un groupe nominal (comme dans *esprit de création d'entreprise*), et non pas un verbe à l'infinitif.

3. L'emprunt intégral à l'anglais *entrepreneurship* et le terme hybride *esprit d'entrepreneurship* ne répondent pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

4. Le terme *esprit d'entreprenariat* est déconseillé, puisqu'il ne convient pas pour désigner le présent concept. En effet, *entreprenariat* n'a pas le sens d'« entreprise ».

5. Le terme *esprit entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « d'entreprise », *entreprise* désignant la mise à exécution de desseins, de projets. Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entrepreneur » (où *entrepreneur* désigne le propriétaire-

dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise) et de « relatif à l'entreprise », *entreprise* désignant l'organisation marchande de production de biens et de fourniture de services.

6. Le terme *entreprenariat*, variante morphologique du terme *entrepreneuriat*, est déconseillé pour désigner le présent concept, car, d'une part, *entrepreneuriat* ne désigne pas le concept d'« esprit d'entreprise » et, d'autre part, *entreprenariat* est une variante non acceptable sur le plan de la forme du mot. En effet, elle est formée avec le suffixe *-ariat*, sur le modèle des dérivés des termes qui se terminent en *-aire* comme *secrétariat* de *secrétaire*, *notariat* de *notaire*, alors que la forme *entrepreneuraire* est inexistante.

51. esprit d'entreprise chez les jeunes n. m.

Synonyme :

esprit d'entreprise des jeunes n. m.

Termes déconseillés :

entrepreneuriat jeunesse

esprit d'entreprendre chez les jeunes

esprit entrepreneurial chez les jeunes

esprit d'entrepreneurship chez les jeunes

esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes

youth enterprise spirit

Synonymes :

spirit of enterprise among youth

youth enterprise

youth entrepreneurship spirit

youth entrepreneurship

Définition. – **Esprit d'entreprise qui anime les jeunes.**

Note conceptuelle. – On peut développer, renforcer, stimuler, éveiller l'esprit d'entreprise chez les jeunes.

Notes linguistiques. – 1. Les termes *entrepreneuriat jeunesse*, calqué sur *youth entrepreneurship*, et *esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes*, calqué sur *youth entrepreneurship spirit*, sont déconseillés, puisque le terme *entrepreneuriat* ne désigne pas les concepts d'« esprit d'entreprise » et d'« entreprise ».

2. Le terme *esprit d'entreprendre chez les jeunes* est déconseillé, puisqu'il est mal formé. En effet, la construction *esprit + de* appelle normalement un nom (comme dans *esprit d'entreprise*) ou un groupe nominal (comme dans *esprit de création d'entreprise*), et non pas un verbe à l'infinitif.

3. Le terme *esprit entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « d'entreprise », *entreprise* désignant la mise à exécution de desseins, de projets. Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entrepreneur » (où *entrepreneur* désigne le propriétaire-

dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise) et de « relatif à l'entreprise », *entreprise* désignant l'organisation marchande de production de biens et de fourniture de services.

4. Le terme hybride *esprit d'entrepreneurship chez les jeunes* ne répond pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

52. esprit d'initiative n. m.

Terme déconseillé :

esprit d'entreprendre

spirit of initiative

Synonyme :

initiative spirit

Définition. – **Disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui détermine l'orientation de l'action vers la prise d'initiatives en proposant, en organisant ou en entreprenant la première ou le premier une idée, une activité ou un projet.**

Note conceptuelle. – Par exemple, une personne à l'esprit d'initiative fait preuve de détermination dans la recherche de solutions, assume la responsabilité d'accomplir un travail sans attendre que les autres prennent l'initiative. Elle recherche des idées provenant de diverses sources afin de résoudre des difficultés et persévère pour trouver des solutions malgré les obstacles. Elle consacre temps et énergie pour faire preuve de la valeur d'un concept.

Note linguistique. – Comme le verbe *entreprendre* n'a pas le sens de « prendre des initiatives », le terme *esprit d'entreprendre* est déconseillé. De plus, la construction *esprit + de* appelle normalement un nom (comme dans *esprit d'initiative*) ou un groupe nominal (comme dans *esprit de création d'entreprise*), et non pas un verbe à l'infinitif comme dans *esprit d'entreprendre*.

53. esprit d'innovation n. m.

spirit of innovation

Synonyme :

innovation spirit

Définition. – **Disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui détermine l'orientation de l'action vers la remise en cause de l'ordre établi en proposant ou en faisant des changements qui apportent du nouveau et du progrès.**

Notes conceptuelles. – 1. Il ne faut pas confondre l'esprit d'innovation avec l'attitude favorable à l'égard de l'innovation. Une attitude est un ensemble de jugements et de tendances qui pousse à penser et à agir dans un sens favorable ou défavorable; elle se compose d'éléments cognitifs, affectifs et conatifs.

2. Il ne faut pas confondre non plus l'esprit d'innovation avec l'entrepreneuriat.

54. fibre de la création d'entreprise n. f.

Synonyme :

fibre de l'entrepreneuriat n. f.

Terme déconseillé :

fibre entrepreneuriale

entrepreneurial fibre

Variante graphique :

entrepreneurial fiber

Définition. – **Sensibilité particulière d'une personne pour la création d'entreprise.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre la fibre de la création d'entreprise avec la fibre d'entrepreneur, dite aussi *fibre entrepreneuriale* (tendance profonde d'une personne à agir et à se comporter comme un propriétaire-dirigeant d'entreprise en démontrant des qualités, des traits et une mentalité caractéristiques).

Notes linguistiques. – 1. On peut, par exemple, développer, tisser, stimuler, éveiller, déceler, faire vibrer la fibre de la création d'entreprise de personnes (étudiants, chercheurs, ingénieurs, marchands, etc.).

2. Quand il désigne une sensibilité, une tendance profonde, personnelle et particulière à agir et à se comporter comme quelqu'un, le terme *fibre* est suivi d'un adjectif, d'un nom ou d'un groupe nominal introduits par la préposition *de* comme dans *fibre patriotique*, *fibre paternelle*, *fibre de la probité*, *fibre de la création d'entreprise*.

3. Le terme *fibre entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

55. formation à l'esprit de création d'entreprise n. f.

Termes déconseillés :

formation à l'esprit d'entreprendre

formation à l'esprit entrepreneurial

entrepreneurial spirit training

Synonyme :

entrepreneurship spirit training

Définition. – **Ensemble des connaissances qui sont nécessaires à l'acquisition de l'esprit de création d'entreprise.**

Notes linguistiques. – 1. Par extension de sens, *formation à l'esprit de création d'entreprise* désigne l'acquisition de ces connaissances, les moyens par lesquels on les acquiert ainsi que les résultats obtenus.

2. La construction *esprit + de* appelle normalement un nom (comme dans *esprit d'entreprise*) ou un groupe nominal (comme dans *esprit de création d'entreprise*), et non pas un verbe à l'infinitif comme dans *esprit d'entreprendre*. *Formation à l'esprit d'entreprendre* ne convient donc pas et est déconseillé.

3. Le terme *formation à l'esprit entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

56. habileté d'entrepreneur n. f.

Synonymes :

habileté de propriétaire-dirigeant d'entreprise n. f.

habileté de propriétaire-dirigeant n. f.

habileté entrepreneuriale n. f.

owner-manager's skill

Synonymes :

entrepreneur's skill

entrepreneurial skill

Définition. – **Manière d'agir habile, intelligente, adroite et opportune du propriétaire-dirigeant d'entreprise reconnu pour avoir à son actif une expérience probante en affaires dans l'exercice de ses fonctions.**

57. indicateur de création d'entreprise n. m.

Synonyme :

indicateur d'entrepreneuriat n. m.

entrepreneurship indicator

Synonymes :

business creation indicator

indicator of entrepreneurship

indicator of entrepreneurship activity

indicator of business creation

Définition. – **Indicateur employé dans des études portant sur la création d'entreprise dans une région donnée, servant à mesurer les résultats obtenus, l'utilisation des ressources, l'état d'avancement des travaux, ou à évaluer un contexte.**

Notes conceptuelles. – 1. Le terme *indicateur* est employé dans le sens de « paramètre significatif servant à mesurer ou à apprécier un état, une évolution économique ».

2. Le taux d'immatriculation de nouvelles entreprises, le taux de création d'entreprise au cours d'une année sont des exemples d'indicateurs de création d'entreprise.

58. innovation n. f.

innovation

Définition. – **Création et introduction de biens, de services, de procédés nouveaux ou sensiblement améliorés sur un marché et dans divers milieux utilisateurs.**

Notes conceptuelles. – 1. Par exemple, il peut s'agir de la mise en œuvre de méthodes nouvelles ou sensiblement améliorées telles une méthode de production ou de distribution, une méthode de commercialisation ou une méthode organisationnelle.

2. Il ne faut pas confondre l'innovation avec la découverte et l'invention.

3. Il ne faut pas confondre non plus l'innovation avec l'entrepreneuriat.

Note linguistique. – Par extension de sens, *innovation* désigne le bien, le service ou le procédé nouvellement créé ou sensiblement amélioré qui est mis sur le marché ou favorablement accueilli dans divers milieux utilisateurs dans un domaine industriel, commercial, social ou organisationnel.

59. intention de créer une entreprise n. f.

Synonymes :

intention de fonder une entreprise n. f.

intention de création d'entreprise n. f.

Termes déconseillés :

intention entrepreneuriale

intention d'entreprendre

entrepreneurial intention

Synonymes :

intention to create an enterprise

intention to start an enterprise

Définition. – **Fait de se proposer de créer une entreprise sans que la réalisation de ce projet soit assurée ou que les conditions en soient précisées.**

Note conceptuelle. – Les intentions de créer une entreprise dans une région donnée peuvent être mesurées à l'aide d'indicateurs par les économistes.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *intention entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. Comme le verbe *entreprendre* n'a pas le sens de « créer une entreprise », le terme *intention d'entreprendre* est déconseillé pour désigner l'intention de créer une entreprise.

60. intention de devenir entrepreneur n. f.

Terme déconseillé :

intention entrepreneuriale

entrepreneurial intention

Synonymes :

intention to become an entrepreneur

intent to become a business owner

intention to become a business owner

Définition. – **Fait de se proposer de devenir un propriétaire-dirigeant d'entreprise.**

Note linguistique. – Le terme *intention entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « de devenir entrepreneur ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

61. mentalité d'entrepreneur n. f.

Synonymes :

mentalité de propriétaire-dirigeant d'entreprise n. f.

mentalité de propriétaire-dirigeant n. f.

mentalité entrepreneuriale n. f.

owner/managers' mentality

Synonymes :

mentality of owner/managers

entrepreneurial mentality

entrepreneurial mindset

Définition. – **Ensemble des manières d'agir, de penser, de juger et des dispositions psychologiques et morales du propriétaire-dirigeant d'entreprise reconnu pour avoir à son actif une expérience probante en affaires dans l'exercice de ses fonctions.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre la mentalité d'entrepreneur avec l'entrepreneuriat.

62. mentorat n. m.

Termes déconseillés :

mentoring

mentorship

mentoring

Synonyme :

mentorship

Définition. – Aide personnelle, volontaire et gratuite, à caractère confidentiel, qui est apportée par un mentor sur une longue période, pour répondre aux besoins particuliers d'un mentoré en fonction d'objectifs liés à son développement personnel et professionnel ainsi qu'au développement de ses compétences et de ses apprentissages dans une activité donnée.

Notes conceptuelles. – 1. Cette aide peut prendre différentes formes selon les circonstances. Elle porte d'abord sur le savoir-être, c'est-à-dire sur les capacités génériques (initiative, persévérance, créativité, sens de l'organisation, esprit critique, etc.), les habiletés transmissibles (habiletés de communication, habiletés de recherche, habiletés de développement personnel et de planification de carrière, etc.) et les capacités transversales (efficacité d'organisation, capacité de négociation, capacité de travail en équipe, pensée créatrice, capacité de résoudre des problèmes, etc.).

2. Il ne faut pas confondre le mentorat avec d'autres formes d'aide comme le tutorat et l'entraide entre pairs.

3. Le mentorat est dit *formel* ou *structuré* quand il fait l'objet de programmes. Le mentorat est parfois qualifié de *naturel* ou *d'informel* quand il ne fait pas l'objet de programmes. La formation de la dyade mentorale se fait alors spontanément, par libre choix, compte tenu des intérêts ou des rôles similaires entre les deux personnes. Les termes *mentorat individuel* et *mentorat de groupe* font référence à des formules dans un programme de mentorat : la formule individuelle, où le mentor fournit une aide à un seul mentoré, et la formule de groupe, où le mentor aide plusieurs mentorés.

4. Le mentorat est exercé dans divers milieux; on le désigne, selon le cas, par *mentorat en milieu de travail*, *mentorat communautaire* ou *mentorat en milieu éducatif*. Le mentorat est exercé également dans les milieux associatifs. Il peut être exercé par des moyens électroniques; on le désigne alors par *cybermentorat*, *mentorat en ligne* ou *mentorat électronique*.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *mentorat* est formé du nom *mentor*, auquel on a ajouté le suffixe *-at* indiquant la fonction d'une personne, comme dans *mécénat* et *tutorat*.

2. Dans son sens premier, *mentorat* désigne la fonction de mentor d'une personne ou d'un groupe. C'est par extension de sens que *mentorat* désigne l'aide apportée par un mentor.

3. Les termes *mentoring* et *mentorship* sont des emprunts intégraux à l'anglais qui ne répondent pas aux critères de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

63. mentorat pour entrepreneurs n. m.

Terme déconseillé :

mentorat entrepreneurial

mentoring for entrepreneurs

Synonymes :

business mentoring for entrepreneurs

entrepreneurial mentoring

Définition. – **Mentorat qui répond aux besoins particuliers des entrepreneurs en vue d'accroître les taux de réussite et de pérennité des entreprises.**

Note conceptuelle. – Le mentorat pour entrepreneurs met à profit les connaissances, l'expérience et les habiletés de gestionnaires, de chefs d'entreprise et de propriétaires-dirigeants d'entreprise reconnus pour avoir à leur actif une expérience probante en affaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Note linguistique. – Le terme *mentorat entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « destiné aux entrepreneurs ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

64. milieu des affaires n. m.

Synonymes :

monde des affaires n. m.

milieu d'affaires n. m.

monde d'affaires n. m.

Terme déconseillé :

milieu entrepreneurial

business community

Synonymes :

business world

Définition. – **Ensemble des gens d'affaires d'un quartier, d'une ville, d'une région ou d'un pays.**

Note linguistique. – Le terme *milieu entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif aux gens d'affaires d'un quartier, d'une ville, d'une région ou d'un pays ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

65. occasion de créer une entreprise n. f.

Synonymes :

occasion de fonder une entreprise n. f.

opportunité de créer une entreprise n. f.

occasion de création d'entreprise n. f.

opportunité de création d'entreprise n. f.

Termes déconseillés :

occasion d'entreprendre

occasion pour entreprendre

opportunité pour entreprendre

occasion entrepreneuriale

opportunité entrepreneuriale

entrepreneurship opportunity

Synonymes :

entrepreneurial opportunity

business creation opportunity

venture opportunity

opportunity to start an enterprise

Définition. – Circonstance ou ensemble de circonstances perçues comme opportunes, qui incitent une ou plusieurs personnes à créer une entreprise.

Notes linguistiques. – 1. Comme le verbe *entreprendre* n'a pas le sens de « créer une entreprise », les termes *occasion d'entreprendre*, *occasion pour entreprendre* et *opportunité pour entreprendre* sont déconseillés pour désigner l'occasion de créer une entreprise.

2. Les termes *occasion entrepreneuriale* et *opportunité entrepreneuriale* sont déconseillés, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « propice à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

3. Le terme *opportunité* est employé dans son sens métonymique de « circonstance opportune », d'« occasion ».

66. performance en création d'entreprise n. f.

Synonymes :

performance en entrepreneuriat n. f.

performance en matière de création d'entreprise n. f.

performance en matière d'entrepreneuriat n. f.

Terme déconseillé :

performance entrepreneuriale
entrepreneurship performance

Synonymes :

business creation performance
new venture performance

Définition. – **Degré de réalisation de cibles concernant la création d'entreprise, de mise en œuvre de stratégies de création d'entreprise ou d'accomplissement d'activités liées à la création d'entreprise dans une région donnée.**

Notes conceptuelles. – 1. La performance en création d'entreprise est mesurée à l'aide d'indicateurs tels le taux d'entrepreneurs, le taux de création d'entreprise, etc.

2. Cette performance est dépendante de plusieurs facteurs tels la nature complexe de l'émergence des entreprises, l'instabilité des niveaux de performance, les facteurs démographiques comme l'attraction des jeunes adultes et des immigrants, la proximité des marchés en croissance, la reconnaissance sociale du rôle joué par les créateurs d'entreprise, la présence de PME dynamiques.

Note linguistique. – Le terme *performance entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

67. personne à l'esprit d'entreprise n. f.

Terme déconseillé :

personne entrepreneuriale
person with entrepreneurial spirit

Synonymes :

entrepreneurial person
person with enterprise spirit
person with entrepreneurship spirit

Définition. – **Personne tournée vers l'action, qui fait preuve d'esprit d'entreprise dans ses activités, ses projets.**

Notes linguistiques. – 1. *Personne à l'esprit d'entreprise* est formé sur le modèle de *personne à l'esprit sportif*, *personne à l'esprit d'équipe*, *personne à l'esprit de compétition*, *personne à l'esprit stratégique*.

2. Le terme *personne entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui est animée de l'esprit d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à

l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

68. personne au profil d'entrepreneur n. f.

Terme déconseillé :

personne entrepreneuriale

entrepreneurial person

Synonyme :

person with an entrepreneurial profile

Définition. – **Personne qui possède un profil de propriétaire-dirigeant d'entreprise reconnu pour avoir à son actif une expérience probante en affaires dans l'exercice de ses fonctions.**

Note linguistique. – Le terme *personne entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui possède un profil d'entrepreneur ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

69. petite et moyenne entreprise n. f.

Abréviation :

PME n. f.

Synonyme :

petite ou moyenne entreprise n. f.

small and medium enterprise

Abréviation :

SME

Synonymes :

small and medium-sized business

SMB

small and medium business

small and mid-sized enterprise

small and mid-sized business

small and medium firm

SMF

Définition. – **Entreprise de moins de 250 salariés qui se caractérise par la centralisation et la personnalisation de la gestion autour du propriétaire-dirigeant, par sa flexibilité, par ses capacités d'adaptation et d'innovation ainsi que par la forte proximité de ses acteurs avec les parties prenantes.**

Notes conceptuelles. – 1. Cette entreprise est qualifiée de *petite et moyenne* parce qu'elle fait partie de la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME). La PME compte moins de 250 salariés en vertu des normes statistiques de l'OCDE. La petite entreprise (PE) emploie de 10 à 49 salariés, tandis que l'entreprise de taille moyenne (ME) emploie de 50 à 249 salariés. La microentreprise, dite aussi *très petite entreprise* (TPE), compte moins de 10 salariés.

2. La petite et moyenne entreprise se caractérise également par la proximité entre le dirigeant et les employés, par la faible formalisation, par l'absence ou le faible nombre de niveaux hiérarchiques, par un système d'information interne peu organisé, plus ou moins informel, par la polyvalence des tâches, entre autres, dans les entreprises de très petite taille, et par un réseau d'information externe minimal, basé sur les contacts directs. Les TPE de moins de 5 salariés se distinguent des autres PME, par exemple, sur le plan du taux de création, du taux de survie et du taux de disparition.

3. La PME se caractérise de plus en plus fréquemment par son organisation en réseau avec d'autres PME dans des ensembles de plus en plus complexes où les complémentarités (recherche, production, commercialisation) permettent d'avoir accès à de plus grands marchés ainsi qu'au marché international. Les PME, particulièrement les PME en croissance et les entreprises à internationalisation rapide et précoce (EIRP), se caractérisent également par le manque fréquent de ressources pour atteindre les objectifs fixés par les propriétaires-dirigeants.

4. La direction des petites et moyennes entreprises est souvent exercée par une équipe dirigeante se partageant la propriété.

5. Dans toutes les économies, plus de 95 % des entreprises sont des petites et moyennes entreprises. Les PME contribuent à la création de la majorité des emplois. Dans la plupart des économies, leur contribution au produit intérieur brut va en croissant chaque année et se situe autour de 50 %.

Notes linguistiques. – 1. Pour des raisons de simplification et d'uniformisation, il est désormais admis, voire conseillé, d'écrire les sigles sans points abrégatifs. Au pluriel, on écrira : *des PME*.

2. Pour parler de l'ensemble des petites et moyennes entreprises, on peut utiliser le terme au singulier et l'article défini (*la petite et moyenne entreprise, la petite ou moyenne entreprise, la PME*), qui expriment la réalité d'une manière plus abstraite, plus globale, sans discontinuité, ou encore le terme au pluriel et l'article défini (*les petites et moyennes entreprises, les petites ou moyennes entreprises, les PME*), qui présentent la réalité d'une manière plus concrète.

70. portage de projets innovants n. m.

Synonyme :

portage de projets innovateurs n. m.

carrying out of innovation projects

Synonymes :

carrying out of innovative projects

carrying innovative projects

Définition. – **Fait pour une personne physique ou morale de concevoir et de définir des projets qui apportent des innovations dans un domaine d'activité donné, et d'assurer la réunion de diverses ressources qui font déboucher les projets sur une mise en œuvre concrète et sur le démarrage des activités.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre le portage de projets innovants avec l'entrepreneuriat.

71. porteur de projet n. m.

Appellation féminine :

porteuse de projet n. f.

project carrier

Synonymes :

project holder

carrier of project

Définition. – **Personne physique ou morale qui est à l'origine de la conception et de la définition d'un projet, qui assure la réunion de diverses ressources qui font déboucher le projet sur une mise en œuvre concrète et sur le démarrage des activités.**

Notes conceptuelles. – 1. Les ressources qui sont réunies par un porteur de projet sont d'ordre humain, matériel, technique, commercial, financier, stratégique et juridique.

2. Pour mener à bien son projet, le porteur de projet en tant que personne physique doit posséder les compétences nécessaires sur les plans de la personnalité, du potentiel, des connaissances et de l'expérience, et rendre compatible sa situation présente avec la situation engendrée par son projet. Il importe qu'il y ait une adéquation entre les caractéristiques personnelles du porteur de projet et la nature du projet.

3. Il ne faut pas confondre le porteur de projet avec le chef de projet (*project manager*, en anglais), qui est la personne physique chargée d'assumer la maîtrise d'un projet en veillant à sa bonne réalisation tout en respectant les coûts et les délais associés à celui-ci, ni avec le parrain de projet, qui soutient le projet financièrement ou d'une autre façon, selon la nature du projet.

4. Il ne faut pas confondre non plus le porteur de projet avec l'entrepreneur.

Note linguistique. – Dans le cas où le terme *porteur de projet* est employé pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin et du singulier est le plus courant, mais le féminin est admis en tenant compte du contexte et notamment de l'apposition, et le pluriel est possible.

72. porteur de projets innovants n. m.

Appellation féminine :

porteuse de projets innovants n. f.

Synonymes :

porteur de projets innovateurs n. m.

porteuse de projets innovateurs n. f.

porteur de projet innovant n. m.

porteuse de projet innovant n. f.

porteur de projet innovateur n. m.

porteuse de projet innovateur n. f.

innovative project holder

Synonyme :

innovation project holder

Définition. – **Porteur de projet qui apporte une ou plusieurs innovations dans un domaine d'activité donné.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre le porteur de projet innovant avec l'entrepreneur.

Note linguistique. – Dans le cas où les termes *porteur de projets innovants*, *porteur de projet innovant*, *porteur de projets innovateurs* et *porteur de projet innovateur* sont employés pour désigner une personne morale, l'emploi du masculin et du singulier est le plus courant, mais le féminin est admis en tenant compte du contexte et notamment de l'apposition, et le pluriel est possible.

73. portrait de la création d'entreprise n. m.

Synonyme :

portrait de l'entrepreneuriat n. m.

portrait of entrepreneurship

Synonyme :

description of entrepreneurship

Définition. – **Description de l'état de la création d'entreprise dans une région donnée.**

Note conceptuelle. – Le portrait de la création d'entreprise permet de constater, entre autres, l'avancement ou le recul de la création d'entreprise, l'état du dynamisme de la création d'entreprise et du rayonnement de la culture d'entrepreneur, la performance de l'écosystème de création d'entreprise ainsi que le taux de survie des nouvelles entreprises.

74. portrait des entrepreneurs n. m.

portrait of the entrepreneurs

Synonyme :

description of the entrepreneurs

Définition. – **Description d'éléments qui caractérisent les propriétaires-dirigeants d'entreprise présents dans une région donnée.**

Note conceptuelle. – Le portrait des entrepreneurs présente, entre autres, le nombre de propriétaires-dirigeants d'entreprise et son évolution dans le temps ainsi que des caractéristiques tels l'âge, le sexe, le niveau de scolarité, le pays d'origine et le revenu.

75. portrait des entreprises n. m.

portrait of the businesses

Synonymes :

portrait of the enterprises

description of the enterprises

Définition. – **Description des caractéristiques particulières des entreprises dans une région donnée.**

Notes conceptuelles. – 1. Le portrait des entreprises permet, entre autres, de mesurer le poids économique d'une région et de connaître la répartition des entreprises entre les deux grands secteurs d'activité, soit le secteur de la production des biens et le secteur de la production des services publics et privés.

2. Le portrait des entreprises permet également de connaître la répartition des entreprises selon la taille et le territoire, et la répartition des emplois selon les secteurs d'activité.

76. possibilité de création d'entreprise n. f.

Synonymes :

possibilité de créer une entreprise n. f.

possibilité de fonder une entreprise n. f.

Terme déconseillé :

possibilité entrepreneuriale

possibility of entrepreneurship

Synonymes :

possibility to start a business

possibility of business creation

entrepreneurial possibility

Définition. – **Situation de création d'entreprise susceptible de se produire dans un domaine d'activité donné, qui est perçue par une personne ou par un groupe de personnes à partir d'observations, d'études de marché.**

Notes linguistiques. – 1. Au pluriel, *possibilités de création d'entreprise* peut désigner les moyens dont on peut disposer pour créer une entreprise.

2. Le terme *possibilité entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

77. possibilité de développement d'entreprise n. f.

enterprise development possibility

Synonyme :

possibility of enterprise development

Définition. – **Situation de développement d'entreprise susceptible de se produire sur un territoire donné.**

Note linguistique. – Au pluriel, *possibilités de développement d'entreprise* peut désigner les moyens dont on peut disposer pour développer une entreprise.

78. potentiel de création d'entreprise n. m.

Synonyme :

potentiel d'entrepreneuriat n. m.

Terme déconseillé :

potentiel entrepreneurial

entrepreneurship potential

Synonymes :

potential for entrepreneurship

entrepreneurial potential

business creation potential

Définition. – **Ressources que possède en puissance une personne, un groupe de personnes ou un système industriel pour créer une entreprise.**

Note linguistique. – Le terme *potentiel entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « de création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de

« relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

79. potentiel d'entrepreneur n. m.

Synonymes :

potentiel de propriétaire-dirigeant d'entreprise n. m.

potentiel de propriétaire-dirigeant n. m.

entrepreneur potential

Définition. – **Ensemble des atouts personnels, des qualités et des compétences que possède en puissance une personne pour exercer les fonctions de propriétaire-dirigeant d'entreprise.**

80. professeur de création d'entreprise n. m.

Appellation féminine :

professeure de création d'entreprise n. f.

Synonymes :

professeur d'entrepreneuriat n. m.

professeure d'entrepreneuriat n. f.

professor of entrepreneurship

Synonyme :

entrepreneurship professor

Définition. – **Professeur qui enseigne la création d'entreprise dans un établissement d'enseignement.**

Note conceptuelle. – Il s'agit le plus souvent d'une école des métiers ou d'un établissement d'enseignement technique ou universitaire.

81. profil de créateur d'entreprise n. m.

Synonymes :

profil d'entrepreneur n. m.

profil entrepreneurial n. m.

entrepreneur's profile

Synonymes :

entrepreneurial profile

business creator's profile

Définition. – **Ensemble de renseignements sur la situation d'une personne qui crée une entreprise et sur les traits caractéristiques qui sont indispensables à un créateur émergent pour réussir un projet de création d'entreprise et devenir un chef d'entreprise.**

Notes conceptuelles. – 1. Le profil de créateur d'entreprise d'une personne est généralement pris en compte dans l'étude de faisabilité de son projet de création d'entreprise.

2. Le créateur d'entreprise peut être, par exemple, un salarié créateur, un demandeur d'emploi créateur, un retraité créateur.

3. La faculté d'adaptation aux diverses situations qui peuvent se présenter, le goût du risque, le pragmatisme, le sens du commerce, la capacité de mener d'hommes et de femmes, une imagination fertile et la diplomatie sont des exemples de traits du profil de créateur d'entreprise.

82. profil d'entrepreneur n. m.

Synonymes :

profil de propriétaire-dirigeant d'entreprise n. m.

profil de propriétaire-dirigeant n. m.

profil entrepreneurial n. m.

owner-manager's profile

Synonymes :

owner/manager profile

profile of owner-manager

entrepreneur's profile

entrepreneurial profile

Définition. – **Ensemble des traits caractéristiques du propriétaire-dirigeant d'entreprise reconnu pour avoir à son actif une expérience probante en affaires dans l'exercice de ses fonctions.**

Note conceptuelle. – L'esprit d'initiative, le sentiment d'efficacité personnelle, le besoin d'accomplissement sont quelques-uns des traits caractéristiques de l'entrepreneur.

83. programme de promotion de la création d'entreprise n. m.

Synonyme :

programme de promotion de l'entrepreneuriat n. m.

entrepreneurship promotion program

Variante graphique :

entrepreneurship promotion programme

Synonyme :

entrepreneurial promotion program

Définition. – **Suite d'actions que l'on se propose d'accomplir pour promouvoir la concrétisation de projets de création d'entreprise.**

84. programme de promotion de l'esprit d'entreprise n. m.

Terme déconseillé :

programme de promotion entrepreneuriale

spirit of enterprise program

Définition. – **Suite d'actions que l'on se propose d'accomplir pour promouvoir l'esprit d'entreprise.**

Note linguistique. – Le terme *programme de promotion entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui porte sur l'esprit d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

85. projet de création d'entreprise n. m.

Synonymes :

projet d'entreprise n. m.

projet d'entrepreneuriat n. m.

projet de créer une entreprise n. m.

Termes déconseillés :

projet d'entreprendre

projet entrepreneurial

entrepreneurship project

Synonymes :

entrepreneurial project

project of business creation

business creation project

Définition. – **Opération de création d'entreprise que l'on envisage de mettre en œuvre en estimant les moyens nécessaires à sa réalisation.**

Note conceptuelle. – Dans *projet de création d'entreprise* et dans *projet d'entrepreneuriat*, *création d'entreprise* et *entrepreneuriat* sont souvent qualifiés pour apporter des précisions sur le contexte ou sur le type de porteur de projet, par exemple, *projet de création d'entreprise par les femmes*, *projet d'entrepreneuriat étudiant*, *projet d'entrepreneuriat autochtone*, *projet d'entrepreneuriat social*, *projet d'entrepreneuriat collectif*.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *projet d'entreprise* est une forme elliptique de *projet de création d'entreprise*.

2. Le terme *projet entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui vise la création d'une entreprise ».

Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

3. Comme le verbe *entreprendre* n'a pas le sens de « créer une entreprise », le terme *projet d'entreprendre* est déconseillé pour désigner le projet de création d'entreprise.

86. projet d'enrichissement personnel n. m.

Terme déconseillé :

projet entrepreneurial

personal enrichment project

Définition. – **Projet qui vise à enrichir une personne, à l'influencer favorablement en contribuant à mettre en valeur des aptitudes, des attitudes et des qualités devant être mobilisées lors de la conduite du projet.**

Note linguistique. – Le terme *projet entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui contribue à l'enrichissement personnel ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

87. projet d'innovation n. m.

Synonymes :

projet innovant n. m.

projet innovateur n. m.

Terme déconseillé :

projet entrepreneurial

innovation project

Synonyme :

innovative project

Définition. – **Projet qui vise à apporter une ou plusieurs innovations dans un domaine donné.**

Note linguistique. – Le terme *projet entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui apporte une ou plusieurs innovations ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

88. projet de promotion de l'esprit d'entreprise n. m.

Termes déconseillés :

projet entrepreneurial
projet d'entrepreneuriat

project to promote the spirit of enterprise

Synonyme :

project to promote the entrepreneurial spirit

Définition. – **Projet qui vise à favoriser l'émergence et le développement de l'esprit d'entreprise.**

Notes linguistiques. – 1. Le terme *projet entrepreneurial* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui vise la promotion de l'esprit d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

2. Comme le terme *entrepreneuriat* ne désigne pas la promotion de l'esprit d'entreprise, *projet d'entrepreneuriat* est déconseillé pour désigner le projet de promotion de l'esprit d'entreprise.

89. promoteur n. m.

Appellation féminine :

promotrice n. f.

Terme non retenu :

entrepreneur n. m.

promoter

Définition. – **Personne qui donne la première impulsion à un projet, à une activité, à un mouvement, qui en assure la création et en provoque le développement, le succès.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre le promoteur avec l'instigateur, qui est la personne qui pousse quelqu'un à accomplir une action bonne ou, plus souvent, mauvaise.

Note linguistique. – Le terme *entrepreneur*, lorsqu'il désigne « celui qui entreprend quelque chose », comme dans *entrepreneur d'une tâche*, *entrepreneur d'une œuvre*, est désuet.

90. qualités de créateur d'entreprise n. f. pl.

Synonymes :

qualités d'entrepreneur (1) n. f. pl.

qualités entrepreneuriales (1) n. f. pl.

Termes déconseillés :

qualités d'entrepreneuriat
entrepreneurship

entrepreneurship qualities

Synonymes :

entrepreneurship

entrepreneurial qualities

entrepreneur's qualities

Définition. – **Ensemble des qualités personnelles, des compétences sociales et des habiletés qui sont indispensables à une personne pour réussir son projet de création d'entreprise et devenir un chef d'entreprise.**

Notes conceptuelles. – 1. La capacité d'explorer des possibilités d'affaires, la capacité de définir, d'évaluer, de saisir des occasions de création et de les exploiter, la résistance au stress, la flexibilité, sont des exemples de qualités de créateur d'entreprise.

2. D'une personne qui possède des qualités pour créer une entreprise et la diriger, on peut dire qu'elle a la fibre de la création d'entreprise, un potentiel d'entrepreneur, des qualités de créateur d'entreprise ou qu'elle est animée de l'esprit de création d'entreprise si elle désire créer une entreprise.

3. Il ne faut pas confondre les qualités de créateur d'entreprise avec l'entrepreneuriat.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *qualité*, en parlant d'une personne ou de ses attributs, employé le plus souvent au pluriel, désigne une caractéristique qui fait la valeur de quelqu'un sur les plans intellectuel ou moral.

2. Le terme *qualités d'entrepreneuriat* est déconseillé pour désigner le présent concept, puisqu'*entrepreneuriat* n'a pas le sens de « créateur d'entreprise ».

3. Le terme *entrepreneurship* est un emprunt intégral à l'anglais qui ne répond pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

91. qualités d'entrepreneur (2) n. f. pl.

Synonyme :

qualités entrepreneuriales (2) n. f. pl.

qualités de propriétaire-dirigeant d'entreprise n. f. pl.

qualités de propriétaire-dirigeant n. f. pl.

Termes déconseillés :

qualités d'entrepreneuriat

entrepreneurship

qualities of the owner/manager

Synonymes :

owner-manager's qualities

entrepreneur's qualities

entrepreneurial qualities

Définition. – **Ensemble des qualités personnelles, des compétences sociales et des habiletés qui sont caractéristiques du propriétaire-dirigeant d'entreprise reconnu pour avoir à son actif une expérience probante en affaires dans l'exercice de ses fonctions et qui sous-tendent un mode de comportement engagé vers l'action et la création de valeur.**

Notes conceptuelles. – 1. La capacité d'explorer des possibilités d'affaires, la capacité de définir, d'évaluer, de saisir des occasions de création et de développement et de les exploiter, l'art de cultiver son réseau professionnel et d'autres qualités comme l'intelligence associative, le sens de l'observation, le goût pour l'expérimentation, le goût pour le questionnement, l'assomption du risque, la force de conviction, la confiance en ses moyens, l'initiative, l'intuition, la créativité, la conscience de ses responsabilités sont des exemples de qualités caractéristiques de l'entrepreneur à succès.

2. On peut acquérir, développer, perfectionner, optimiser des qualités d'entrepreneur.

3. Il ne faut pas confondre les qualités d'entrepreneur avec l'entrepreneuriat.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *qualité*, en parlant d'une personne ou de ses attributs, employé le plus souvent au pluriel, désigne une caractéristique qui fait la valeur de quelqu'un sur les plans intellectuel ou moral.

2. Comme *entrepreneuriat* n'est pas interchangeable avec le terme *entrepreneur*, *qualités d'entrepreneuriat* est déconseillé pour désigner les qualités d'entrepreneur.

3. Le terme *entrepreneurship* est un emprunt intégral à l'anglais qui ne répond pas aux critères d'acceptation de la Politique de l'emprunt linguistique de l'OQLF.

92. région entrepreneurante n. f.

enterprising region

Définition. – **Région qui met à exécution des projets, des activités avec audace et hardiesse.**

Note conceptuelle. – Dans son sens premier, le terme *région* désigne une portion de territoire plus ou moins étendue et délimitée, formant une unité constituée soit par sa situation, son climat ou son paysage naturel, soit par son économie, soit par son histoire et ses caractères humains ou ethnologiques. Par métonymie, le terme *région* désigne les habitants ou l'administration d'une région.

93. région favorable à la création d'entreprise n. f.

Synonymes :

région propice à la création d'entreprise n. f.

région créatrice d'entreprise n. f.

région favorable à l'entrepreneuriat n. f.

Terme déconseillé :

région entrepreneuriale

entrepreneurial region

Synonyme :

region favorable for entrepreneurship

Définition. – **Région caractérisée par la propension de sa population à créer des entreprises, où les intervenants en création d'entreprise prennent les moyens nécessaires pour maintenir la bonne performance de l'écosystème de création d'entreprise et le rayonnement d'une culture de création d'entreprise.**

Notes conceptuelles. – 1. L'intérêt que porte une région à la création d'entreprise se justifie par des raisons telles la réduction d'un taux de chômage élevé persistant, la dynamisation de l'économie locale, l'émergence de nouvelles technologies et d'innovations dans la région.

2. Dans son sens premier, le terme *région* désigne une portion de territoire plus ou moins étendue et délimitée, formant une unité constituée soit par sa situation, son climat ou son paysage naturel, soit par son économie, soit par son histoire et ses caractères humains ou ethnologiques. Par métonymie, le terme *région* désigne les habitants ou l'administration d'une région donnée.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *entreprise*, dans *région créatrice d'entreprise*, peut être employé au singulier comme au pluriel. Le singulier est alors dit *singulier générique* ou *singulier collectif*, puisqu'il a la même valeur qu'un pluriel. Le singulier évoque le concept dans une plus grande généralité.

2. Le terme *région entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « favorable à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

94. région favorable aux entreprises n. f.

Terme déconseillé :

région entrepreneuriale

region with a favorable business environment

Synonymes :

region favorable for business activity

region favorable for business development

Définition. – **Région qui offre diverses ressources pour la création et le développement d'entreprises.**

Notes conceptuelles. – 1. Une infrastructure des transports efficace, une main-d'œuvre abondante et bien formée, la présence d'établissements d'enseignement, la présence d'une vie culturelle riche sont des exemples d'éléments caractéristiques de la région favorable aux entreprises.

2. Dans son sens premier, le terme *région* désigne une portion de territoire plus ou moins étendue et délimitée, formant une unité constituée soit par sa situation, son climat ou son paysage naturel, soit par

son économie, soit par son histoire et ses caractères humains ou ethnologiques. Par métonymie, le terme *région* désigne les habitants ou l'administration d'une région donnée.

Note linguistique. – Le terme *région entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « favorable aux entreprises ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

95. relève d'entreprise n. f.

Synonymes :

relève entrepreneuriale n. f.

relève des entreprises n. f.

business succession

Synonymes :

entrepreneurial succession

entrepreneur succession

entrepreneur's succession

Définition. – **Remplacement du ou des propriétaires-dirigeants dans une entreprise.**

Note linguistique. – Par métonymie, le terme *relève* désigne la personne ou l'ensemble de personnes qui effectue ce remplacement.

96. réseau d'aide à la création d'entreprise n. m.

Synonymes :

réseau d'accompagnement à la création d'entreprise n. m.

réseau des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise n. m.

réseau d'aide à l'entrepreneuriat n. m.

Terme déconseillé :

réseau entrepreneurial

entrepreneurship support network

Synonymes :

business creation support network

entrepreneurial network

Définition. – **Réseau qui est mis sur pied en vue d'appuyer efficacement les créateurs d'entreprise en leur apportant une aide au cours des différentes phases de leur projet de création d'entreprise sur un territoire donné.**

Note conceptuelle. – Dans le présent contexte, le terme *réseau* est employé dans le sens de « système facilitant la mise en relation d’individus, d’associations, d’organismes ou d’entreprises afin qu’ils puissent travailler en liaison les uns avec les autres dans un esprit de coopération ».

Note linguistique. – Le terme *réseau entrepreneurial* est déconseillé, car l’adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l’anglais; il n’a pas, en français, le sens de « relatif à l’aide à la création d’entreprise ». Précisons que l’adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l’entreprise » et de « relatif à l’entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d’entreprise ou le créateur d’entreprise.

97. soutien à la création d'entreprise n. m.

Synonyme :

soutien à l'entrepreneuriat n. m.

Termes déconseillés :

soutien entrepreneurial

support à la création d'entreprise

support entrepreneurial

support for entrepreneurship

Synonymes :

entrepreneurship support

support for business creation

Définition. – **Ensemble des aides et des dispositifs apportés en vue de soutenir l’activité de création d’entreprise.**

Note conceptuelle. – Le soutien à la création d’entreprise peut prendre différentes formes et peut faire l’objet de programmes gouvernementaux. Sur le plan du soutien aux porteurs de projet de création d’entreprise, citons le soutien financier qui permet de démarrer l’entreprise, l’accompagnement personnel qui va de l’information préalable jusqu’à l’aide postcréation en passant par le conseil.

Notes linguistiques. – 1. Le terme *soutien entrepreneurial* est déconseillé, car l’adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l’anglais; il n’a pas, en français, le sens de « relatif à la création d’entreprise ». Précisons que l’adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l’entreprise » et de « relatif à l’entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d’entreprise ou le créateur d’entreprise.

2. L’emprunt intégral à l’anglais *support*, employé dans le sens de « soutien » dans *support à la création d’entreprise* et *support entrepreneurial*, ne répond pas aux critères d’acceptation de la Politique de l’emprunt linguistique de l’OQLF.

98. stratégie de création d'entreprise n. f.

Synonyme :

stratégie d'entrepreneuriat n. f.

Terme déconseillé :

stratégie entrepreneuriale

entrepreneurship strategy

Synonymes :

business creation strategy

strategy for business creation

strategy for new business creation

strategy for entrepreneurship development

Définition. – **Stratégie qui vise à promouvoir la création d'entreprise par divers moyens.**

Notes conceptuelles. – 1. Quand elle est conçue et mise en œuvre par un gouvernement au bénéfice de la société, la stratégie de création d'entreprise vise à augmenter le nombre global d'entreprises aux niveaux régional et national afin d'engendrer des retombées économiques positives, de développer une richesse collective et de renforcer le tissu socioéconomique. Compte tenu de ses répercussions limitées sur la création d'emploi, sur la création de valeur ajoutée et de richesse collective, le travail autonome n'est généralement pas pris en compte dans l'élaboration de cette stratégie.

2. Le terme *stratégie* est employé dans le sens d'« ensemble de choix d'objectifs, de ressources et de moyens qui orientent les activités de personnes ou d'organisations en vue de modifier ou de faire évoluer une situation donnée ».

Note linguistique. – Le terme *stratégie entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

99. taux d'entrepreneurs n. m.

rate of owner-managers

Synonyme :

rate of entrepreneurs

Définition. – **Proportion des propriétaires-dirigeants d'entreprise nouveaux et établis dans une population donnée.**

Note conceptuelle. – Certaines études économiques et statistiques peuvent présenter des situations particulières dans lesquelles se trouvent des entrepreneurs; sont alors employés des termes plus précis comme *taux d'entrepreneurs nouveaux*, *taux d'entrepreneurs établis* (TEE).

100. taux d'intention de création d'entreprise n. m.

Abréviation :

TICE n. m.

Synonymes :

taux d'intention de créer une entreprise n. m.

TICE n. m.

Termes déconseillés :

taux d'intention d'entreprendre

taux d'intention entrepreneurial

taux d'intention entrepreneuriale

entrepreneurial intention rate

Synonymes :

entrepreneurship intention rate

success rate of aspiring entrepreneurs

Définition. – **Proportion de personnes qui ont l'intention de créer une entreprise dans une population donnée.**

Note conceptuelle. – Il ne faut pas confondre le taux d'intention de création d'entreprise avec le taux d'entrepreneurs en prédémarrage (TAE prédémarrage).

Notes linguistiques. – 1. Comme le verbe *entreprendre* n'a pas, en français, le sens de « créer une entreprise », le terme *taux d'intention d'entreprendre* est déconseillé pour désigner le taux d'intention de création d'entreprise.

2. Les termes *taux d'intention entrepreneurial* et *taux d'intention entrepreneuriale* sont déconseillés, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « relatif à la création d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

101. trait d'entrepreneur n. m.

Synonymes :

trait de propriétaire-dirigeant d'entreprise n. m.

trait de propriétaire-dirigeant n. m.

trait entrepreneurial n. m.

owner-manager trait

Synonymes :

business owner-manager's trait

entrepreneurial trait

character trait of an entrepreneur

Définition. – **Élément caractéristique qui permet de reconnaître le propriétaire-dirigeant d'entreprise se distinguant par une expérience probante en affaires dans l'exercice de ses fonctions.**

Note conceptuelle. – Les traits d'entrepreneur sont, par exemple, l'esprit d'initiative, le sentiment d'efficacité personnelle, le besoin d'accomplissement.

102. travailleur autonome n. m.

Appellation féminine :

travailleuse autonome n. f.

Synonymes :

travailleur indépendant n. m.

travailleuse indépendante n. f.

Quasi-synonymes :

travailleur à son compte n. m.

travailleuse à son compte n. f.

personne à son compte n. f.

self-employed worker

Synonymes :

self-employed person

independent worker

Définition. – **Travailleur qui exerce une activité professionnelle pour son propre compte et sous sa propre responsabilité, et qui n'a pas de lien de subordination avec un employeur.**

Notes conceptuelles. – 1. Les critères permettant de distinguer le travailleur autonome du travailleur salarié peuvent différer d'une loi à l'autre.

2. Puisque l'on ne peut pas dire qu'il est lui-même une forme d'entreprise, le travailleur autonome est considéré comme l'exploitant d'une entreprise individuelle dont il est l'unique propriétaire. Son travail n'est pas réalisé sous la direction et le contrôle d'un employeur. Il contrôle son travail, il fournit ses propres outils, il peut faire des profits ainsi que des pertes.

3. Le travailleur autonome peut organiser son travail et exercer ses activités économiques de plusieurs façons. Il peut, par exemple, agir à titre de consultant ou de pigiste pour un ou plusieurs clients; ouvrir son propre bureau s'il est un professionnel; travailler à la commission; exploiter son entreprise à la maison; travailler à temps partiel, à temps plein ou sur des projets spécifiques.

4. À des fins de statistiques, on distingue le travailleur autonome sans salariés, dit aussi *travailleur autonome sans aide rémunérée, entrepreneur sans salariés*, et le travailleur autonome avec salariés, dit aussi *travailleur autonome avec aide rémunérée, entrepreneur avec salariés*.

Notes linguistiques. – 1. Au Québec, c'est le terme *travailleur autonome* et l'appellation féminine correspondante *travailleuse autonome* qui sont les plus employés. Dans certaines provinces canadiennes, on emploie également *travailleur indépendant* et *travailleuse indépendante*.

2. Les termes *travailleur à son compte*, *travailleuse à son compte* et *personne à son compte* appartiennent à la langue courante.

103. valeur d'entrepreneur n. f.

Synonymes :

valeur de propriétaire-dirigeant d'entreprise n. f.

valeur de propriétaire-dirigeant n. f.

valeur entrepreneuriale n. f.

owner-manager value

Synonymes :

owner-manager's value

entrepreneur value

entrepreneur's value

Définition. – **Principe moral et éthique qui oriente l'action et le comportement du propriétaire-dirigeant d'entreprise et qui participe à la constitution d'un code de conduite.**

Notes conceptuelles. – 1. Le terme *valeur* fait référence à la valeur morale qui a tendance à régir nos actions, à les contraindre, qui est de l'ordre du devoir, le sens du devoir dépendant de nos systèmes de convictions, de nos expériences, de notre héritage socioéducatif, de notre milieu.

2. Les valeurs d'entrepreneur sont, par exemple, le travail, le courage, la pugnacité face à l'adversité, la prise de risques pertinente, le ressort et l'optimisme.

Note linguistique. – Les termes *valeur d'entrepreneur*, *valeur de propriétaire-dirigeant d'entreprise*, *valeur de propriétaire-dirigeant* et *valeur entrepreneuriale* sont généralement employés au pluriel.

104. valeur d'entreprise n. f.

Synonyme :

valeur de culture d'entreprise n. f.

company's value

Synonymes :

enterprise's value

value of enterprise culture

value of company culture

entrepreneurial culture value

Définition. – **Principe moral et éthique qui oriente l'action de l'entreprise, qui est partagé par les membres du personnel et qui participe à la constitution d'un code de conduite dans l'entreprise.**

Notes conceptuelles. – 1. Le terme *valeur* fait référence à la valeur morale qui a tendance à régir nos actions, à les contraindre, qui est de l'ordre du devoir, le sens du devoir dépendant de nos systèmes de convictions, de nos expériences, de notre héritage socioéducatif, de notre milieu.

2. Les valeurs d'entreprise sont, par exemple, l'éthique, la primauté de l'intérêt collectif, l'esprit d'équipe, l'honnêteté, la convivialité, le professionnalisme, l'ouverture au débat démocratique, la communication, l'innovation, l'engagement social.

Note linguistique. – Les termes *valeur d'entreprise* et *valeur de culture d'entreprise* sont généralement employés au pluriel.

105. valeur d'esprit d'entreprise n. f.

Terme déconseillé :

valeur entrepreneuriale

value of the enterprise spirit

Synonyme :

value of the entrepreneurial spirit

Définition. – **Principe moral et éthique de l'esprit d'entreprise qui oriente l'action et le comportement de personnes et qui participe à la constitution d'un code de conduite.**

Notes conceptuelles. – 1. Le terme *valeur* fait référence à la valeur morale qui a tendance à régir nos actions, à les contraindre, qui est de l'ordre du devoir, le sens du devoir dépendant de nos systèmes de convictions, de nos expériences, de notre héritage socioéducatif, de notre milieu.

2. Les valeurs d'esprit d'entreprise sont, par exemple, la volonté de passer à l'action et de mener à terme des projets, l'investissement dans le travail, la volonté de s'épanouir.

Notes linguistiques. – 1. *Valeur d'esprit d'entreprise* est formé sur le modèle de *valeur d'esprit sportif*, *valeur d'esprit d'équipe*.

2. Le terme *valeur d'esprit d'entreprise* est généralement employé au pluriel.

3. Le terme *valeur entrepreneuriale* est déconseillé, car l'adjectif *entrepreneurial* est un emprunt sémantique à l'anglais; il n'a pas, en français, le sens de « qui est propre à l'esprit d'entreprise ». Précisons que l'adjectif *entrepreneurial* possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant d'entreprise ou le créateur d'entreprise.

Annexe I

Recommandations en bref

Entrepreneuriat nom masculin créé à l'OQLF en 1984 au sens de « fonction de créateur d'entreprise d'une personne » (*entrepreneurship*, en anglais). Par extension de sens, il désigne la création d'entreprise (*entrepreneurship, business creation*, en anglais).

- Dérivé du terme **entrepreneur** au sens de « créateur d'entreprise », auquel on a ajouté la voyelle *i* et le suffixe *-at* indiquant la fonction d'une personne.
- **Entrepreneuriat** n'est pas la traduction unique du terme anglais *entrepreneurship* dans divers domaines d'activité. En psychologie, *entrepreneurship* peut être traduit par *esprit d'entreprise* et par *qualités d'entrepreneur*. **Entrepreneuriat** est déconseillé pour désigner la mentalité d'entrepreneur, la capacité de passer à l'action, le portage de projets innovants, l'innovation, la création de valeur par l'innovation, la culture de création d'entreprise.

Entrepreneurial adjectif

- Dérivé du terme **entrepreneur**. **Entrepreneurial** possède dans certains contextes seulement les sens de « relatif à l'entreprise » et de « relatif à l'entrepreneur », où *entrepreneur* désigne le propriétaire-dirigeant ou le créateur d'entreprise. Il vaut mieux privilégier les locutions introduites par des prépositions telles que *de* et *pour*, comme dans *d'entreprise*.
- Déconseillé dans les sens de « de création d'entreprise », « d'esprit d'entreprise », « d'innovation », « de qualités d'entrepreneur » (emprunt sémantique à l'anglais).

Entreprendre verbe transitif accompagné d'un complément d'objet direct

- **Entreprendre** signifie « mettre à exécution quelque chose (projet, activité) qui nécessite de longs efforts, la réunion de divers moyens, une coordination ». Par exemple, *entreprendre un projet de création d'entreprise, entreprendre des études*. Parfois employé seul, le verbe transitif **entreprendre** peut signifier « agir » (intervenir en passant à l'action).
- Déconseillé dans les sens de « porter des projets », d'« innover », de « créer et développer une entreprise », de « créer de la valeur ajoutée par l'innovation ».

Entrepreneur nom masculin

- **Entrepreneur** désigne les concepts de « créateur d'entreprise », de « propriétaire-dirigeant d'entreprise », de « personne physique ou morale qui prend en charge, pour le maître de l'ouvrage, l'exécution de travaux par un contrat d'entreprise ou par un marché public ».
- Déconseillé dans le sens d'« innovateur » et dans les sens plus génériques de « promoteur », de « porteur de projet » et de « porteur de projet innovant ».
- Plusieurs experts définissent **entrepreneur** en fonction de leurs approches, de leurs idéologies ou de leurs théories, comme les économistes J. Schumpeter, McClelland, Marshall, Collins et Moore, Drucker, Bird, Cole, Busenitz et Barney, Burton W. Folsom fils et bien d'autres.

Quelques définitions en bref

■ **créateur d'entreprise** n. m.

synonymes : **entrepreneur** (1) n. m., **fondateur d'entreprise** n. m.

Personne physique ou morale qui met sur pied une ou plusieurs entreprises en mettant en œuvre diverses ressources afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché par la conception, la production, la commercialisation ou l'échange de biens, ou par la fourniture de services.

Voir aussi **entrepreneur** (2) et (3).

■ **création d'entreprise** n. f.

synonymes : **entrepreneuriat** n. m., **fondation d'entreprise** n. f., **ouverture d'entreprise** n. f.

Activité qui consiste à mettre sur pied des entreprises en mettant en œuvre diverses ressources afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché par la conception, la production, la commercialisation ou l'échange de biens, ou par la fourniture de services.

■ **créer une entreprise** loc. v.

synonymes : **fonder une entreprise** loc. v., **ouvrir une entreprise** loc. v.

Mettre sur pied une entreprise en mettant en œuvre diverses ressources, afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché par la conception, la production, la commercialisation ou l'échange de biens, ou par la fourniture de services.

Note. – L'emploi du verbe *entreprendre* est déconseillé dans le sens de « créer une entreprise ».

■ **culture de création d'entreprise** n. f.

Qualité ou compétence que la possession de vastes connaissances fondées sur l'expérience portant sur la création d'entreprise donne à une personne ou à une société, à une époque ou dans un lieu déterminé.

■ **culture d'entrepreneur** n. f.

Qualité ou compétence que la possession de vastes connaissances fondées sur l'expérience portant sur le propriétaire-dirigeant d'entreprise donne à une personne ou à une société, à une époque ou dans un lieu déterminé.

■ **culture d'esprit d'entreprise** n. f.

Qualité ou compétence que la possession de vastes connaissances fondées sur l'expérience portant sur l'esprit d'entreprise donne à une personne ou à une société, à une époque ou dans un lieu déterminé.

■ **de créateur d'entreprise** loc. adj.

synonymes : **d'entrepreneur** (1) loc. adj., **de fondateur d'entreprise** loc. adj., quasi-synonyme : **entrepreneurial** adj.

Relatif à la personne physique ou morale qui met sur pied une ou plusieurs entreprises en mettant en œuvre diverses ressources afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché par la conception, la production, la commercialisation ou l'échange de biens, ou par la fourniture de services.

Par exemple, *métier de créateur d'entreprise, parts de créateur d'entreprise, potentiel de créateur d'entreprise, cheminement de créateur d'entreprise.*

■ **d'entrepreneur** (2) loc. adj.

synonyme : **de propriétaire-dirigeant d'entreprise** loc. adj., quasi-synonyme : **entrepreneurial** adj.

Relatif au propriétaire-dirigeant d'entreprise.

Par exemple, *mentalité d'entrepreneur, trait d'entrepreneur, fibre d'entrepreneur.*

Notes. – 1. L'adjectif *entrepreneurial* n'est pas interchangeable avec *d'entrepreneur* dans tous les contextes.

2. Le terme *entrepreneur* peut désigner aussi le créateur d'entreprise ou la personne qui prend en charge, pour le maître de l'ouvrage, l'exécution de travaux divers par un contrat d'entreprise ou par un marché public.

■ **d'entreprise** loc. adj.

quasi-synonyme : **entrepreneurial** adj.

Relatif à l'organisation autonome de production de biens ou de services marchands qui répond aux demandes de clients dans une économie de marché.

Par exemple, *stratégie d'entreprise, planification d'entreprise, numéro d'entreprise, chef d'entreprise.*

Notes. – 1. L'adjectif *entrepreneurial* n'est pas interchangeable avec la locution *d'entreprise* dans tous les contextes.

2. Il ne faut pas confondre cette locution avec la locution adjectivale *d'entreprise* où *entreprise* désigne la mise à exécution de desseins, comme dans *esprit d'entreprise.*

■ **entreprendre** v. tr.

Mettre à exécution un projet, une activité qui nécessite de longs efforts, la réunion de divers moyens, une coordination.

Par exemple, *entreprendre un projet de création d'entreprise, entreprendre un projet d'innovation, entreprendre des études.*

Note. – Parfois employé seul, ce verbe transitif peut signifier « agir » (intervenir en passant à l'action). Il est déconseillé dans les sens de « porter des projets », d'« innover », de « créer une entreprise », de « relever des défis ».

■ **entrepreneur (2)** n. m.

synonyme : **propriétaire-dirigeant d'entreprise** n. m.

Personne qui, pour son propre compte et sous sa propre responsabilité, dirige, organise et gère une entreprise en ayant recours à une main-d'œuvre salariée, qui met en œuvre les facteurs de production pour concevoir, produire, commercialiser, échanger des biens ou pour fournir des services afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché.

Voir aussi : **créateur d'entreprise, entrepreneur (3).**

■ **entrepreneur (3)** n. m.

Personne physique ou morale qui prend en charge, pour le maître de l'ouvrage, l'exécution de travaux de construction, de travaux publics, forestiers ou agricoles, par un contrat d'entreprise ou par un marché public.

Voir aussi : **créateur d'entreprise, entrepreneur (2)**.

■ **entrepreneurial** adj.

Voir : **de créateur d'entreprise, d'entrepreneur, d'entreprise**.

■ **entrepreneuriat** n. m.

Voir : **création d'entreprise**.

■ **entreprise** n. f.

Organisation qui, indépendamment de sa forme juridique, exerce une activité marchande afin de répondre aux demandes de clients dans une économie de marché en mettant en œuvre diverses ressources conformément à des objectifs définis et poursuivis par la direction.

■ **esprit d'entreprise** n. m.

Disposition psychique d'une personne ou d'un groupe qui détermine l'orientation de l'action vers la mise à exécution de desseins, de projets.

Notes. – 1. *Entreprise* dans *esprit d'entreprise* signifie « mise à exécution de desseins ».

2. Il ne faut pas confondre l'esprit d'entreprise avec l'esprit de création d'entreprise.

3. Il ne faut pas confondre non plus l'esprit d'entreprise avec l'entrepreneuriat.

■ **mentorat** n. m.

Aide personnelle, volontaire et gratuite, à caractère confidentiel, qui est apportée par un mentor sur une longue période, pour répondre aux besoins particuliers d'un mentoré en fonction d'objectifs liés à son développement personnel et professionnel ainsi qu'au développement de ses compétences et de ses apprentissages dans une activité donnée.

■ **milieu des affaires** n. m.

Ensemble des gens d'affaires d'un quartier, d'une ville, d'une région ou d'un pays.

Note. – Éviter d'employer *milieu entrepreneurial* pour désigner le milieu des affaires.

■ **petite et moyenne entreprise** n. f.

Entreprise de moins de 250 salariés qui se caractérise par la centralisation et la personnalisation de la gestion autour du propriétaire-dirigeant, par sa flexibilité, par ses capacités d'adaptation et d'innovation ainsi que par la forte proximité de ses acteurs avec les parties prenantes.

Note. – *Petite et moyenne entreprise* est défini en vertu des normes statistiques de l'OCDE.

■ **portrait de la création d'entreprise** n. m.

Description de l'état de la création d'entreprise dans une région donnée.

■ **profil d'entrepreneur** n. m.

Ensemble des traits caractéristiques du propriétaire-dirigeant d'entreprise reconnu pour avoir à son actif une expérience probante en affaires dans l'exercice de ses fonctions.

■ **qualités de créateur d'entreprise** n. f. pl.

synonyme : **qualités d'entrepreneur** n. f. pl.

Ensemble des qualités personnelles, des compétences sociales et des habiletés qui sont indispensables à une personne pour réussir son projet de création d'entreprise et devenir un chef d'entreprise.

Note. – L'emploi du terme *entrepreneuriat* est déconseillé pour désigner les qualités de créateur d'entreprise.

■ **taux d'entrepreneurs** n. m.

Proportion des propriétaires-dirigeants d'entreprise nouveaux et établis dans une population donnée.

■ **travailleur autonome** n. m.

synonyme : **travailleur indépendant** n. m., quasi-synonyme : **travailleur à son compte** n. m.

Travailleur qui exerce une activité professionnelle pour son propre compte et sous sa propre responsabilité, et qui n'a pas de lien de subordination avec un employeur.

Le travailleur autonome peut éventuellement avoir recours à un ou plusieurs salariés.

Note. – Le terme *travailleur à son compte* appartient à la langue courante.

Annexe II

Termes de linguistique et de terminologie

Linguistique

Adjectif : Mot qui s'accorde en genre et en nombre avec le mot auquel il se rapporte, et qui est apte à servir d'épithète et d'attribut.

Affixe : Élément de formation d'un mot dépourvu d'autonomie lexicale, qui est fixé à un autre élément du mot qui lui sert de support. Selon leur position par rapport à ce support, on distingue le préfixe, qui précède le radical, et le suffixe, qui le suit.

Apposition : Mot ou groupe de mots qui, placé à la suite d'un nom, désigne la même réalité que ce nom, mais d'une autre manière. Un nom en apposition peut rappeler un trait de la personne ou de la chose désignée, ou bien lui donner un équivalent, grâce à une périphrase.

Attribut (du sujet) : Élément nominal ou adjectival qui est uni au sujet par l'intermédiaire d'un élément verbal appelé *copule*. Exemple : *médecin* dans *Mon mari est médecin*.

Calque : Traduction littérale d'un mot ou d'une expression d'une langue donnée.

Complément d'objet : Mot ou groupe de mots rattaché au verbe pour en compléter ou en préciser le sens.

Complément d'objet direct : Complément d'objet qui n'est pas introduit par une préposition.

Complément d'objet indirect : Complément d'objet qui est introduit par une préposition.

Dérivation : Processus de formation de mots qui sont construits par affixation.

Ellipse : Omission d'un ou de plusieurs mots qui seraient nécessaires pour la construction régulière de la phrase ou pour l'expression complète de la pensée.

Épithète : Adjectif ou participe qui est subordonné à un nom. Exemple : *attendu* dans *Le moment attendu était arrivé*.

Extension de sens : Fait que le sens d'un mot recouvre par analogie ou par voisinage de sens une aire sémantique plus large ou correspond à un éventail plus grand de référents.

Flexion : Ensemble des formes que peut prendre un radical selon différents paramètres (cas, genre, temps, personne, etc.) qui sont eux-mêmes marqués par des affixes spécifiques. Par exemple, la flexion des verbes constitue la conjugaison.

Locution : Groupe de mots formant une unité lexicale dont la syntaxe et le sens sont relativement figés. La locution est pourvue d'une fonction grammaticale. La locution peut être de nature nominale, adjectivale, adverbiale, verbale, prépositive, conjonctive ou phrastique.

Locution adjectivale : Locution adjoindée à un nom dont elle indique une qualité du référent correspondant.

Métonymie : Figure de style qui consiste à désigner une réalité par un nom associé à un concept différent, les deux étant liés par un rapport de contiguïté et appartenant au même champ sémantique.

Préfixe : Élément de formation d'un mot de la classe des affixes qui précède le radical. Exemple : *re-* dans *refaire*.

Préposition : Mot invariable qui a pour rôle de relier un constituant de la phrase à un autre constituant ou à la phrase tout entière. Exemple : *avant, après, depuis, contre*.

Radical : Base d'un mot qui correspond à ce qui reste du mot quand on lui retire les affixes et les flexions. Exemple : *nation* dans le mot *dénationalisation*.

Substantif : Mot porteur d'un genre, qui varie en nombre et peut être accompagné d'un déterminant. Le substantif (ou *nom*) est apte à servir de sujet, de complément d'objet direct ou indirect, d'attribut, etc.

Suffixe : Élément de formation d'un mot de la classe des affixes qui suit le radical, auquel il est étroitement lié. Exemple : *-age* dans *essaimage*.

Syllabe : Groupe de sons consonantiques et vocaliques qui est prononcé d'une seule émission de voix.

Verbe intransitif : Verbe qui n'appelle pas de complément. Exemple : *braconner* dans *Les chasseurs braconnent*.

Verbe transitif : Verbe qui appelle un complément d'objet direct ou indirect. Exemple : *aimer* dans *Il aime sa fille*.

Terminologie

Abréviation : Forme réduite d'un terme résultant du retranchement d'une partie des lettres de ce terme.

Appellation : Désignation verbale d'un concept unique.

Article : Division d'un répertoire constituée de l'ensemble des données terminologiques portant sur un concept.

Caractère : Élément de la pensée qui reflète une propriété attribuée à un objet donné et qui sert à en former et à en délimiter le concept.

Caractère distinctif : Caractère essentiel qui permet de distinguer un concept de ceux qui lui sont connexes.

Caractère essentiel : Caractère jugé indispensable à la détermination du concept traité.

Compréhension : Ensemble des caractères d'un concept.

Exemple : « petit récipient », « à anse », « servant à boire » sont les caractères qui constituent la compréhension du concept de « tasse ».

Concept : Unité de connaissance constituée d'un ensemble unique de caractères et qui peut généralement s'exprimer par un terme.

N. B. : Rappelons que le concept se rattache à un objet.

Concept coordonné : Concept qui, dans un système conceptuel, se trouve au même niveau qu'un autre dont il partage certains caractères, et qui dépend du même concept immédiatement supérieur.

Concept général : Concept qui correspond à deux objets ou plus, qui forment un groupe en raison de propriétés communes.

Concept générique : Concept dont l'extension englobe celle d'un certain nombre de concepts plus précis.

Concept intégrant : Concept qui réfère à un objet considéré comme un ensemble constitué de plusieurs parties.

Exemple : « couteau » est un concept intégrant par rapport à « manche » et à « lame », qui constituent des concepts partitifs.

Concept partitif : Concept qui réfère à un objet considéré comme une partie d'un tout.

Exemple : « lame » est un concept partitif par rapport à « couteau », qui constitue un concept intégrant.

Concept spécialisé : Concept reflétant un savoir spécifique ou technique, dans un domaine donné.

Concept spécifique : Concept qui comprend tous les caractères d'un concept plus englobant ainsi qu'au moins un caractère spécifique.

Concept subordonné : Concept qui, dans un système conceptuel, se trouve à un niveau inférieur à un autre concept donné.

N. B. : Il existe deux types de concepts subordonnés : les concepts spécifiques et les concepts partitifs.

Concept superordonné : Concept qui, dans un système conceptuel, se trouve à un niveau plus élevé qu'un autre concept donné.

N. B. : Il existe deux types de concepts superordonnés : les concepts génériques et les concepts intégrants.

Définition : Énoncé linguistique qui décrit un concept et qui permet de le situer dans un système conceptuel.

Définition par compréhension : Définition qui décrit l'ensemble des caractères constituant un concept en indiquant un concept superordonné ainsi qu'un ou des caractères distinctifs.

Définition par extension : Définition qui décrit un concept en énumérant ses concepts spécifiques ou partitifs.

N. B. : Une définition par extension peut être construite selon deux modes particuliers. On peut procéder à la description d'un objet soit en énumérant ses parties constitutives (ou *composants*), soit en énumérant ses concepts spécifiques.

Dénomination : Désignation d'un concept par un terme.

Dépouillement terminologique : Relevé, dans un corpus, des termes et des données nécessaires à leur traitement.

Domaine : Sphère spécialisée de l'expérience humaine.

Donnée terminologique : Donnée relative à un concept ou aux termes qui le désignent (vedette, synonyme, indicatif de langue, indicatif de pays, marque de relation interconcepts, marque d'usage, indicatif de grammaire, acceptabilité terminologique, définition, contexte, illustration, note, domaine, référence).

Emprunt : Processus par lequel un terme passe d'une langue à une autre ou, à l'intérieur d'une même langue, d'un sous-système à un autre.

Équivalence : Relation établie entre deux termes de langues différentes qui désignent des concepts correspondants.

N. B. : L'équivalence peut être totale ou partielle selon le degré de coïncidence entre les concepts.

Extension : Ensemble des objets auxquels un concept peut s'appliquer.

N. B. : Par exemple, toutes les espèces d'arbres existantes constituent l'extension du concept d'« arbre ».

Langue de spécialité : Sous-système linguistique qui comprend l'ensemble des moyens linguistiques propres à un champ d'expérience particulier (discipline, science, technique, profession, etc.).

Monosémie : Relation entre désignation et concept dans laquelle une désignation représente un seul concept.

Mot-valise : Terme résultant de la fusion d'éléments empruntés à deux ou plusieurs mots, généralement en combinant la partie initiale d'un mot et la partie finale d'un autre.

Néologisme : Terme de formation récente ou emprunté depuis peu à une autre langue, ou terme existant auquel on attribue un sens nouveau.

Nomenclature : Ensemble des termes qui font l'objet d'une recherche terminologique.

Note : Énoncé qui donne des informations de nature encyclopédique ou conceptuelle, linguistique (flexion, mise en discours, etc.) ou terminologique (rapports terme-concept, relations interconcepts, marques d'usage, etc.) sur le terme étudié.

Polysémie : Relation entre désignation et concept dans laquelle une désignation représente deux concepts ou plus.

Repérage terminologique : Partie du dépouillement terminologique permettant de reconnaître et de choisir des désignations.

Synonyme : Chacun des termes d'une langue donnée qui désignent un même concept et qui se situent à un même niveau de langue ou à un même niveau de conceptualisation.

Système conceptuel : Ensemble structuré de concepts qui reflète les relations établies entre ceux-ci, et dans lequel chaque concept est déterminé par sa position dans le système.

N. B. : Un tel système est généralement représenté sous forme d'arborescence.

Terme : Unité signifiante constituée d'un ou de plusieurs mots et qui désigne un concept de façon univoque à l'intérieur d'un domaine.

Terme privilégié : Terme dont l'usage est recommandé par un organisme faisant autorité.

Terminologie (1) : Ensemble des termes propres à un domaine, à un groupe de personnes ou à un individu.

N. B. : Dans ce sens, est aussi appelée *vocabulaire*.

Terminologie (2) : Étude systémique de la dénomination des concepts appartenant à des domaines spécialisés de l'expérience humaine et considérés dans leur fonctionnement social.

Travail terminologique : Activité qui consiste en la systématisation et la dénomination des concepts de même qu'en la présentation des terminologies selon des principes et des méthodes établis.

Vocabulaire : Répertoire qui inventorie les termes d'un domaine et qui décrit les concepts désignés par ces termes au moyen de définitions ou d'illustrations.

Index

- aspirant entrepreneur, 1**
- aspirant propriétaire-dirigeant, 1**
- aspirant propriétaire-dirigeant d'entreprise, 1**
- aspirante entrepreneure, 1**
- aspirante entrepreneuse, 1**
- aspirante propriétaire-dirigeante, 1**
- aspirante propriétaire-dirigeante d'entreprise, 1**
- aspiring business entrepreneur, 1*
- aspiring entrepreneur, 1*
- aspiring owner-manager, 1*
- barometer of entrepreneurship, 2*
- barometer of new business creation, 2*
- baromètre de création d'entreprise, 2**
- baromètre d'entrepreneuriat, 2**
- business community, 64*
- business creation, 10*
- business creation by women, 15*
- business creation by young people, 16*
- business creation culture, 23*
- business creation ecosystem, 34*
- business creation indicator, 57*
- business creation opportunity, 65*
- business creation performance, 66*
- business creation potential, 78*
- business creation procedure, 29*
- business creation project, 85*
- business creation spirit, 48*
- business creation strategy, 98*
- business creation support network, 96*
- business creator, 7*
- business creator's profile, 81*
- business entrepreneur, 5, 38*
- business entrepreneur/owner/manager, 38*
- business founder, 7*
- business mentoring for entrepreneurs, 63*
- business owner/manager, 38*
- business owner-manager, 38*
- business owner-manager's trait, 101*
- business succession, 95*
- business venture creation, 10*
- business world, 64*
- capacité de passer à l'action, 3**
- capacity to take action, 3*
- carrier of project, 71*
- carrying innovative projects, 70*
- carrying out of innovation projects, 70*
- carrying out of innovative projects, 70*
- chain of business creation, 4*
- chaîne de création d'entreprise, 4**
- chaîne d'entrepreneuriat, 4**
- character trait of an entrepreneur, 101*
- chef d'entreprise, 5**
- cheffe d'entreprise, 5**
- collective entrepreneurship, 11*
- communauté des intervenants en création d'entreprise, 6**
- communauté des intervenants en entrepreneuriat, 6**
- company's value, 104*
- contractor, 31, 39*
- corporate culture, 26*
- create an enterprise, to, 22*
- créateur d'entreprise, 7**
- créateur d'entreprises en série, 8**
- creating added value through innovation, 21*
- creating value added through innovation, 21*
- création d'emploi par la création d'entreprise, 9**
- création d'emploi par l'entrepreneuriat, 9**
- création d'entreprise, 10**
- création d'entreprise au féminin, 15**
- création d'entreprise collective, 11**
- création d'entreprise durable, 12**
- création d'entreprise en équipe, 11**
- création d'entreprise en groupe, 11**
- création d'entreprises en série, 13**
- création d'entreprise innovante, 14**
- création d'entreprise innovatrice, 14**
- création d'entreprise par les femmes, 15**
- création d'entreprise par les jeunes, 16**
- création d'entreprise par les personnes âgées, 17**
- création d'entreprise technologique, 18**
- création de richesse par la création d'entreprise, 19**
- création de richesse par l'entrepreneuriat, 19**
- création de richesse par l'innovation, 20**
- création de valeur ajoutée par l'innovation, 21**
- creation of enterprises, 10*
- creation of value added through innovation, 21*
- creation of wealth through entrepreneurship, 19*
- créatrice d'entreprise, 7**
- créatrice d'entreprises en série, 8**
- créer sa propre affaire, 22**
- créer une entreprise, 22**
- culture de création d'entreprise, 23**
- culture d'entrepreneur, 24**
- culture d'entrepreneuriat, 23**

culture d'entreprise, 26
culture d'esprit d'entreprise, 25
culture d'organisation, 26
culture entrepreneuriale, 24
culture ministérielle, 26
culture of business creation, 23
culture of venture creation, 23
culture organisationnelle, 26
de créateur d'entreprise, 27
de fondateur d'entreprise, 27
de propriétaire-dirigeant, 30
de propriétaire-dirigeant d'entreprise, 30
défi de l'esprit d'entreprise, 28
démarche de création d'entreprise, 29
démarche d'entrepreneuriat, 29
démarche pour créer une entreprise, 29
d'entrepreneur, 27, 30, 31
d'entreprise, 32
description of entrepreneurship, 73
description of the enterprises, 75
description of the entrepreneurs, 74
developing entrepreneur, 41
dirigeant-propriétaire, 38
dirigeant-propriétaire d'entreprise, 38
dirigeante-propriétaire, 38
dirigeante-propriétaire d'entreprise, 38
dynamism of entrepreneurship, 33
dynamisme de la création d'entreprise, 33
dynamisme de l'entrepreneuriat, 33
ecosystem of innovation and growth, 35
écosystème de création d'entreprise, 34
écosystème d'entrepreneuriat, 34
écosystème d'innovation et de croissance, 35
enter upon, to, 37
enterprise, 32, 45, 50
enterprise development possibility, 77
enterprise spirit, 50
enterprise spirit culture, 25
enterprise's value, 104
enterprising, 36
enterprising region, 92
entreprenant, 36
entreprendre, 37
entrepreneur, 7, 38, 39, 89
entrepreneur, 5, 7, 27, 30, 38, 39
entrepreneur culture, 24
entrepreneur en série, 8
entrepreneur innovant, 42
entrepreneur potential, 79
entrepreneur spécialisé, 40
entrepreneur succession, 95
entrepreneur value, 103
entrepreneur/owner-manager, 38
entrepreneur-développeur, 41
entrepreneure, 7, 38, 39
entrepreneure en série, 8
entrepreneure innovante, 42
entrepreneure spécialisée, 40
entrepreneure-développeuse, 41
entrepreneure-innovatrice, 42
entrepreneurial, 27, 30, 32, 43
entrepreneurial, 27, 30, 32
entrepreneurial culture, 23, 24
entrepreneurial culture value, 104
entrepreneurial dynamism, 33
entrepreneurial fiber, 54
entrepreneurial fibre, 54
entrepreneurial intention, 59, 60
entrepreneurial intention rate, 100
entrepreneurial mentality, 61
entrepreneurial mentoring, 63
entrepreneurial mindset, 61
entrepreneurial network, 96
entrepreneurial opportunity, 65
entrepreneurial person, 67, 68
entrepreneurial possibility, 76
entrepreneurial potential, 78
entrepreneurial procedure, 29
entrepreneurial profile, 81, 82
entrepreneurial project, 85
entrepreneurial promotion program, 83
entrepreneurial qualities, 90, 91
entrepreneurial region, 93
entrepreneurial skill, 56
entrepreneurial spirit, 48, 49, 50
entrepreneurial spirit training, 55
entrepreneurial succession, 95
entrepreneurial team, 47
entrepreneurial trait, 101
entrepreneuriat, 10, 44
entrepreneuriat au féminin, 15
entrepreneuriat collectif, 11
entrepreneuriat d'innovation, 14
entrepreneuriat durable, 12
entrepreneuriat en équipe, 11
entrepreneuriat en groupe, 11
entrepreneuriat en série, 13
entrepreneuriat féminin, 15
entrepreneuriat innovant, 14
entrepreneuriat innovateur, 14
entrepreneuriat par les femmes, 15
entrepreneuriat par les jeunes, 16
entrepreneuriat par les personnes âgées, 17
entrepreneuriat technologique, 18
entrepreneur-innovateur, 42
entrepreneur-innovator, 42

entrepreneur's profile, 81, 82
entrepreneur's qualities, 90, 91
entrepreneur's skill, 56
entrepreneur's spirit, 49
entrepreneur's succession, 95
entrepreneur's value, 103
entrepreneurship, 10, 48, 50, 90
entrepreneurship among young people, 16
entrepreneurship barometer, 2
entrepreneurship by young people, 16
entrepreneurship chain, 4
entrepreneurship culture, 23
entrepreneurship dynamism, 33
entrepreneurship ecosystem, 34
entrepreneurship for seniors, 17
entrepreneurship for women, 15
entrepreneurship indicator, 57
entrepreneurship intention rate, 100
entrepreneurship opportunity, 65
entrepreneurship performance, 66
entrepreneurship potential, 78
entrepreneurship procedure, 29
entrepreneurship professor, 80
entrepreneurship project, 85
entrepreneurship promotion program, 83
entrepreneurship promotion programme, 83
entrepreneurship qualities, 90
entrepreneurship spirit, 48, 50
entrepreneurship spirit training, 55
entrepreneurship strategy, 98
entrepreneurship support, 97
entrepreneurship support community, 6
entrepreneurship support network, 96
entrepreneurship team, 47
entrepreneuse, 7, 38, 39
entrepreneuse en série, 8
entrepreneuse innovante, 42
entrepreneuse spécialisée, 40
entrepreneuse-développeuse, 41
entrepreneuse-innovatrice, 42
entreprise, 45
entreprise à propriétaire unique, 46
entreprise individuelle, 46
entreprise personnelle, 46
équipe de créateurs d'entreprise, 47
équipe de création d'entreprise, 47
équipe d'entrepreneurs, 47
esprit de création d'entreprise, 48
esprit d'entrepreneur, 49
esprit d'entreprise, 50
esprit d'entreprise chez les jeunes, 51
esprit d'entreprise des jeunes, 51
esprit d'initiative, 52
esprit d'innovation, 53
esprit entrepreneurial, 49
female entrepreneurship, 15
 fibre de la création d'entreprise, 54
 fibre de l'entrepreneuriat, 54
firm-creating entrepreneur, 7
firm's head, 5
fondateur d'entreprise, 7
fondation d'entreprise, 10
fondatrice d'entreprise, 7
fonder une entreprise, 22
formation à l'esprit de création d'entreprise, 55
go into business for oneself, to, 22
group entrepreneurship, 11
habileté d'entrepreneur, 56
habileté de propriétaire-dirigeant, 56
habileté de propriétaire-dirigeant d'entreprise, 56
habileté entrepreneuriale, 56
head of business enterprise, 5
head of business firm, 5
head of firm, 5
independent worker, 102
indicateur de création d'entreprise, 57
indicateur d'entrepreneuriat, 57
indicator of business creation, 57
indicator of entrepreneurship, 57
indicator of entrepreneurship activity, 57
initiative spirit, 52
innovation, 58
innovation, 58
innovation project, 87
innovation project holder, 72
innovation spirit, 53
innovation-based business creation, 14
innovation-based entrepreneurship, 14
innovation-based wealth creation, 20
innovative business creation, 14
innovative entrepreneur, 42
innovative entrepreneurship, 14
innovative owner/manager, 42
innovative owner-manager, 42
innovative project, 87
innovative project holder, 72
intent to become a business owner, 60
intention de création d'entreprise, 59
intention de créer une entreprise, 59
intention de devenir entrepreneur, 60
intention de fonder une entreprise, 59
intention to become a business owner, 60
intention to become an entrepreneur, 60
intention to create an enterprise, 59
intention to start an enterprise, 59
job creation by new businesses, 9

job creation by new firms, 9
job creation by startups, 9
launch a new venture, to, 22
launch an enterprise, to, 22
mentalité d'entrepreneur, 61
mentalité de propriétaire-dirigeant, 61
mentalité de propriétaire-dirigeant d'entreprise, 61
mentalité entrepreneuriale, 61
mentality of owner/managers, 61
mentorat, 62
mentorat pour entrepreneurs, 63
mentoring, 62
mentoring for entrepreneurs, 63
mentorship, 62
milieu d'affaires, 64
milieu des affaires, 64
monde d'affaires, 64
monde des affaires, 64
new business venture creation, 10
new venture creation, 10
new venture performance, 66
occasion de création d'entreprise, 65
occasion de créer une entreprise, 65
occasion de fonder une entreprise, 65
of business creator, 27
of business owner-manager, 30
of contractor, 31
of entrepreneur, 27
of owner-manager, 30
opportunité de création d'entreprise, 65
opportunité de créer une entreprise, 65
opportunity to start an enterprise, 65
organisation culture, 26
organisational culture, 26
organizational culture, 26
ouverture d'entreprise, 10
ouvrir une entreprise, 22
owner manager, 38
owner/manager, 38
owner/manager profile, 82
owner/managers' mentality, 61
owner-manager, 30, 38
owner-manager culture, 24
owner-manager trait, 101
owner-manager value, 103
owner-manager-innovator, 42
owner-manager's profile, 82
owner-manager's qualities, 91
owner-manager's skill, 56
owner-manager's value, 103
performance en création d'entreprise, 66
performance en entrepreneuriat, 66
performance en matière de création d'entreprise, 66
performance en matière d'entrepreneuriat, 66
person with an entrepreneurial profile, 68
person with enterprise spirit, 67
person with entrepreneurial spirit, 67
person with entrepreneurship spirit, 67
personal enrichment project, 86
personne à l'esprit d'entreprise, 67
personne à son compte, 102
personne au profil d'entrepreneur, 68
petite et moyenne entreprise, 69
petite ou moyenne entreprise, 69
PME, 69
portage de projets innovants, 70
portage de projets innovateurs, 70
porteur de projet, 71
porteur de projet innovant, 72
porteur de projet innovateur, 72
porteur de projets innovants, 72
porteur de projets innovateurs, 72
porteuse de projet, 71
porteuse de projet innovant, 72
porteuse de projet innovateur, 72
porteuse de projets innovants, 72
porteuse de projets innovateurs, 72
portrait de la création d'entreprise, 73
portrait de l'entrepreneuriat, 73
portrait des entrepreneurs, 74
portrait des entreprises, 75
portrait of entrepreneurship, 73
portrait of the businesses, 75
portrait of the enterprises, 75
portrait of the entrepreneurs, 74
possibilité de fonder une entreprise, 76
possibilité de création d'entreprise, 76
possibilité de créer une entreprise, 76
possibilité de développement d'entreprise, 77
possibility of business creation, 76
possibility of enterprise development, 77
possibility of entrepreneurship, 76
possibility to start a business, 76
potential for entrepreneurship, 78
potentiel de création d'entreprise, 78
potentiel d'entrepreneur, 79
potentiel d'entrepreneuriat, 78
potentiel de propriétaire-dirigeant, 79
potentiel de propriétaire-dirigeant d'entreprise, 79
professeur de création d'entreprise, 80
professeur d'entrepreneuriat, 80
professeure de création d'entreprise, 80
professeure d'entrepreneuriat, 80
professor of entrepreneurship, 80
profil de créateur d'entreprise, 81
profil d'entrepreneur, 81, 82

profil de propriétaire-dirigeant, 82
profil de propriétaire-dirigeant d'entreprise, 82
profil entrepreneurial, 81, 82
profile of owner-manager, 82
programme de promotion de la création d'entreprise, 83
programme de promotion de l'entrepreneuriat, 83
programme de promotion de l'esprit d'entreprise, 84
project carrier, 71
project holder, 71
project of business creation, 85
project to promote the entrepreneurial spirit, 88
project to promote the spirit of enterprise, 88
projet de création d'entreprise, 85
projet de créer une entreprise, 85
projet d'enrichissement personnel, 86
projet d'entrepreneuriat, 85
projet d'entreprise, 85
projet d'innovation, 87
projet de promotion de l'esprit d'entreprise, 88
projet innovant, 87
projet innovateur, 87
promoter, 89
promoter of a new business, 7
promoteur, 89
promotrice, 89
propriétaire-dirigeant, 38
propriétaire-dirigeant d'entreprise, 38
propriétaire-dirigeante, 38
propriétaire-dirigeante d'entreprise, 38
proprietorship, 46
qualités de créateur d'entreprise, 90
qualités de propriétaire-dirigeant, 91
qualités de propriétaire-dirigeant d'entreprise, 91
qualités d'entrepreneur, 90, 91
qualités entrepreneuriales, 90, 91
qualities of the owner/manager, 91
rate of entrepreneurs, 99
rate of owner-managers, 99
région créatrice d'entreprise, 93
région entreprenante, 92
région favorable à la création d'entreprise, 93
région favorable à l'entrepreneuriat, 93
région favorable aux entreprises, 94
region favorable for business activity, 94
region favorable for business development, 94
region favorable for entrepreneurship, 93
région propice à la création d'entreprise, 93
region with a favorable business environment, 94
relève d'entreprise, 95
relève des entreprises, 95
relève entrepreneuriale, 95

réseau d'accompagnement à la création d'entreprise, 96
réseau d'aide à la création d'entreprise, 96
réseau d'aide à l'entrepreneuriat, 96
réseau des acteurs de l'accompagnement à la création d'entreprise, 96
self-employed person, 102
self-employed worker, 102
senior entrepreneurship, 17
serial business creator, 8
serial entrepreneur, 8
serial entrepreneurship, 13
serial startuper, 8
single proprietorship, 46
small and medium business, 69
small and medium enterprise, 69
small and medium firm, 69
small and medium-sized business, 69
small and mid-sized business, 69
small and mid-sized enterprise, 69
SMB, 69
SME, 69
SMF, 69
sole proprietorship, 46
soutien à la création d'entreprise, 97
soutien à l'entrepreneuriat, 97
specialty contractor, 40
spirit of business creation, 48
spirit of creating new enterprises, 48
spirit of enterprise, 50
spirit of enterprise among youth, 51
spirit of enterprise challenge, 28
spirit of enterprise culture, 25
spirit of enterprise program, 84
spirit of initiative, 52
spirit of innovation, 53
spirit of the entrepreneur, 49
start a business, to, 22
start a new business, to, 22
start an enterprise, to, 22
start, to, 37
start-up creator, 7
start-up support community, 6
startuper, 7
stratégie de création d'entreprise, 98
stratégie d'entrepreneuriat, 98
strategy for business creation, 98
strategy for entrepreneurship development, 87
strategy for new business creation, 98
success rate of aspiring entrepreneurs, 100
support for business creation, 97
support for entrepreneurship, 97

sustainable business creation, 12
sustainable entrepreneurship, 12
sustainopreneurship, 12
système de création d'entreprise, 34
système d'innovation, 35
taux d'entrepreneurs, 99
taux d'intention de création d'entreprise, 100
taux d'intention de créer une entreprise, 100
team entrepreneurship, 11
team of business creators, 47
team of entrepreneurs, 47
technological entrepreneurship, 18
technology entrepreneurship, 18
technology-based business creation, 18
technology-based entrepreneurship, 18
third-age entrepreneurship, 17
TICE, 100
trade contractor, 40
trait d'entrepreneur, 101
trait de propriétaire-dirigeant, 101
trait de propriétaire-dirigeant d'entreprise, 101
trait entrepreneurial, 101
travailleur à son compte, 102
travailleur autonome, 102
travailleur indépendant, 102
travailleuse à son compte, 102
travailleuse autonome, 102
travailleuse indépendante, 102
undertake, to, 37
valeur de culture d'entreprise, 104
valeur d'entrepreneur, 103
valeur d'entreprise, 104
valeur de propriétaire-dirigeant, 103
valeur de propriétaire-dirigeant d'entreprise, 103
valeur d'esprit d'entreprise, 105
valeur entrepreneuriale, 103
value added creation through innovation, 21
value of company culture, 104
value of enterprise culture, 104
value of the enterprise spirit, 105
value of the entrepreneurial spirit, 105
venture opportunity, 65
wealth creation driven by innovation, 20
wealth creation through entrepreneurship, 19
wealth creation through innovation, 20
women entrepreneurship, 15
women's business creation, 15
youth business creation, 16
youth enterprise, 51
youth enterprise spirit, 51
youth entrepreneurship, 16, 51
youth entrepreneurship spirit, 51

*Office québécois
de la langue
française*

Québec 